

Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de quatre ambassadeurs

• PAGE 3

● Le chef de l'Etat opère un mouvement partiel dans le corps des walis

• PAGE 3



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

JEUDI 25 AVRIL 2024 - 16 CHAWEL 1445
N° 8233 - PRIX 10 DA

LE GOUVERNEMENT EXAMINE
LE PROJET DE LOI RELATIF
AUX ASSURANCES

**Promouvoir
la gouvernance
et organiser le secteur**

• PAGE 7

PRODUCTION LAITIÈRE LE MÉGAPROJET ALGÉRO- QATARI PREND FORME

• LIRE
EN PAGE 5



Ph. : Fouad S.

- Un investissement de 3,5 milliards de dollars
- Création de 5.000 postes d'emploi directs.
- Trois pôles de production intégrés

LES RÉOLUTIONS
DE LA RENCONTRE
DE TUNIS SE CONCRÉTISENT

**Un mécanisme
pour exploiter les eaux
souterraines communes
dans le Sahara**

• PAGE 4



CHANEGRIHA SUPERVISE
UN EXERCICE TACTIQUE
AVEC MUNITIONS RÉELLES

**L'Armée
déploie
son savoir-faire**

• PAGE 2

CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE TACTIQUE AVEC MUNITIONS RÉELLES

L'ANP déploie son savoir-faire

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE, SAÏD CHANEGRIHA, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE (ANP), a supervisé, au niveau du polygone de manœuvres du secteur opérationnel Colonel-Lotfi, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles, dans la 3^e Région militaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« **A**u deuxième jour de sa visite de travail en 3^e Région militaire, Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a supervisé, au niveau du polygone de manœuvres du secteur opérationnel Colonel-Lotfi, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles, inscrit dans le cadre de l'exécution du programme de préparation au combat au titre de l'année 2023-2024», précise la même source. Accompagné du général-major Mustapha Smaali, commandant de la



3^e RM, le général d'armée a suivi un exposé portant sur «l'idée, les objectifs et les étapes d'exécution de l'exercice, présenté par le commandant du secteur, directeur de l'exercice», ajoute le communiqué.

Le général d'armée a suivi, ensuite, «de près le déroulement dudit exercice, qui a été exécuté par les unités organiques du secteur opérationnel

Colonel-Lotfi», relève la même source, soulignant que «les actions de combat menées dans toutes les phases de cet exercice se sont caractérisées par un professionnalisme et

un niveau tactico-opérationnel élevé, qui reflètent les grandes capacités de combat des équipages et des commandements, notamment en termes d'exploitation optimale du terrain et d'interopérabilité entre les unités engagées». L'exécution de cet exercice a également «mis en évidence les aptitudes des cadres en matière de montage et de conduite des actions de combat, ainsi que la maîtrise, par les équipages, des différents systèmes d'armes et équipements en dotation», ajoute le communiqué, soulignant que «les résultats de cet exercice étaient très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes». A l'issue de cet exercice, «le général d'armée a félicité les personnels des unités engagées, pour les énormes efforts consentis dans la préparation et l'exécution de l'exercice, qui était une réussite».

Dans ce cadre, «il les a instruits de procéder à une évaluation objective de l'exercice pour une exploitation optimale des résultats positifs enregistrés dans la perspective de garantir la disponibilité opérationnelle du corps de bataille au niveau de cette Région militaire sensible», note la même source. Enfin, le chef d'état-major de l'ANP a passé en revue les unités ayant participé à cet exercice, conclut le communiqué.

ÉCOLE MILITAIRE POLYTECHNIQUE Un établissement de haut niveau

Une visite guidée a été organisée, hier, pour les médias à l'Ecole militaire polytechnique (EMP) chahid Abderrahmane-Taleb de Bordj El Bahri, à Alger, qui forme des cadres militaires dans différentes spécialités dont les sciences et techniques de l'ingénieur, les sciences humaines et économiques. L'établissement assure aussi des formations doctorales en sciences (graduation-magister-doctorat) et doctorat de 3^e cycle du système LMD. La formation d'une durée de trois années est centrée sur l'enseignement militaire général, l'éducation physique et des stages dans des zones montagneuses. L'EMP forme une moyenne de 200 à 250 ingénieurs par année. L'accès à la formation est ouvert aux élèves ayant suivi avec succès un cycle préparatoire de trois années à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur (ENPEI) de Rouiba. De nombreuses filières sont proposées aux élèves ingénieurs en génie électrique, informatique, génie chimique et génie mécanique. L'EMP prône ainsi une politique d'ouverture vers d'autres établissements de renom-

mée mondiale. Ainsi il a noué des partenariats avec différentes universités étrangères, dont celles de France, de Pologne, de Serbie, d'Italie ainsi que l'Ecole royale de Belgique. Aussi les étudiants major de promotion ont la possibilité de poursuivre leurs études dans ces pays. L'EMP a aussi assuré la formation d'étudiants de pays africains à l'instar du Mali, du Niger ou du Cameroun. En outre, l'Ecole assure des stages de formation continue de courte durée aux cadres algériens en activité dans les entreprises, les services ou les structures de formation et de recherche.

L'établissement dispose d'une trentaine de laboratoires et d'unités de travail et de recherche, toutes disciplines confondues, ultra-équipés, notamment ceux des matériaux énergétiques, des transmissions et des télécommunications. Il y a lieu également de citer les laboratoires de recherche dans les systèmes automatiques intelligents où se développent des activités telles que la commande des robots mobiles et aériens, la conception et la réalisation des systèmes robotiques, la naviga-



Ph : Slimène S. A.

tion, la cartographie et la simulation pour la formation. L'unité dispose d'un simulateur de pour avions de chasse type MIG-24 qui permet la restitution de toutes les conditions d'un vol. Quant à l'unité d'enseignement, de recherche, de conception et de fabrication mécanique, composée de deux laboratoires et d'un centre de réalisation, elle assure des prestations de services aux entreprises et centres de recherche militaires et civils. Le laboratoire système laser développe des applications diverses. L'EMP qui dispose d'une biblio-

thèque qui renferme 35.000 titres techniques et de culture générale, peut accueillir 120 lecteurs.

La visite qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire vise à faire connaître ses établissements de formation et à renforcer la communication avec les citoyens dans le cadre du lien armée-nation. Un documentaire sur l'établissement a permis auparavant d'avoir d'un bref aperçu sur l'établissement ouvert en 1967.

■ Amokrane H.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Saisie de 78 kg de kif traité

Des tentatives d'introduction de soixante-dix-huit kilogrammes de kif traité, via les frontières avec le Maroc, ont été mises en échec lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 18 au 23 avril, a indiqué un bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). Des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 66 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 78 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 50.038 comprimés psychotropes ont été saisis, a précisé le communiqué. Dans le

cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Thenéa El-Kahla, à Médéa, 1^{er} RM, un détachement de l'ANP «a abattu le terroriste dénommé Khatar Amhamed dit Ismaïl, et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets». De même, d'autres détachements ont procédé à «l'arrestation de 6 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», ajoute le communiqué.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 140 individus et saisi 34 véhicules, 175 groupes électrogènes, 75 marteaux piqueurs, 236 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des

quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 17 autres individus ont été interceptés et un 1 fusil mitrailleur FMPK, 15 fusils de chasse, des quantités de munitions, 12.055 litres de carburant, 18 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 142 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Par ailleurs, les garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, «des tentatives d'émigration clandestine de 10 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 512 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut la même source.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs, indique un communiqué de la présidence de la République.

«Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs. Il s'agit de :

- Son Excellence M. Ali Jassem Ahmed Al Aradi, en sa qualité d'ambassadeur, chef de la mission du Royaume de Bahreïn en Algérie.
- Son Excellence M. Hector Igarza Cabrera, en sa qualité d'ambassadeur, chef de la mission de la République de Cuba en Algérie.
- Son Excellence M. Hrachya Poladyan, en sa qualité d'ambassadeur, chef de la mission de la République d'Arménie en Algérie.
- Son Excellence M. Boomo Frank Sofonia, en sa qualité d'ambassadeur, chef de la mission du Royaume du Lesotho en Algérie», précise le communiqué.



L'AMBASSADEUR D'ARMÉNIE, HRACHYA POLADYAN
Forte volonté de développer les relations avec l'Algérie

Le nouvel ambassadeur de la République d'Arménie en Algérie, Hrachya Poladyan, a affirmé, hier, «la forte volonté» de son pays de développer ses relations avec l'Algérie. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Hrachya Poladyan a indiqué que sa rencontre avec le président de la République avait permis d'évoquer les relations bilatérales entre les deux pays, faisant part de la volonté de son pays de «raffermir ses relations avec tous les pays arabes, en particulier l'Algérie». Après avoir rappelé «les liens solides unissant l'Arménie et les pays arabes, en général», le nouvel ambassadeur a exprimé sa fierté de représenter son pays auprès de l'Algérie, «grand et beau pays».



L'AMBASSADEUR DU LESOTHO, BOOMO FRANK SOFONIA
«Je salue l'Algérie pour les aides fournies à mon pays»

L'ambassadeur du Royaume du Lesotho en Algérie, Boomo Frank Sofonia, a salué, hier, les aides fournies par l'Algérie en soutien aux efforts de développement dans son pays. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadeur du Royaume du Lesotho a salué «les aides fournies par l'Algérie à son pays en soutien à ses efforts de développement». Précisant que «l'Algérie accueille 70 étudiants du Lesotho dans ses différentes universités», l'ambassadeur a exprimé la reconnaissance du gouvernement et du peuple du Lesotho pour cette initiative.



L'AMBASSADEUR DE CUBA, HECTOR IGARZA CABRERA
Développer davantage les relations dans tous les domaines

Le nouvel ambassadeur de Cuba, Hector Igarza Cabrera, a mis en avant, hier à Alger, le caractère historique des relations liant l'Algérie et son pays, tout en affirmant sa volonté de les développer davantage dans tous les domaines. Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le nouvel ambassadeur cubain a indiqué que son pays entretenait des «relations historiques» avec l'Algérie, soulignant qu'en sa qualité de nouvel ambassadeur en Algérie, il œuvrerait à les développer encore davantage dans tous les domaines, notamment celui de la santé où les deux pays entretiennent une «coopération historique».



L'AMBASSADEUR DE BAHREÏN, ALI JASSEM AHMED AL ARADI
«Hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, au siège de la présidence de la République, l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, Ali Jassem Ahmed Al Aradi, porteur d'une lettre du roi Hamad Bin Isa Al Khalifa. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, l'ambassadeur de Bahreïn s'est dit déterminé à «œuvrer inlassablement à hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples frères». «J'ai eu l'honneur, aujourd'hui, de remettre mes lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui j'ai transmis les salutations de son frère, sa Majesté le roi Hamad Bin Isa Al Khalifa, roi du Royaume de Bahreïn, et celles de Son Altesse royale le prince Salman Bin Hamad Al Khalifa, prince héritier et Premier ministre, ainsi que leurs vœux de santé et de prospérité à lui personnellement et davantage de progrès et de développement à la République algérienne», a-t-il déclaré.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT L'AMBASSADEUR PALESTINIEN Fayez Abu Aïta : «La Palestine deviendra membre à part entière de l'ONU grâce à la ténacité de l'Algérie»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, et du secrétaire général de la présidence de la République, Abdallah Moundji, a précisé le communiqué.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Fayez Abu Aïta, a affirmé que la Palestine deviendra membre à part entière de l'ONU grâce à la ténacité de l'Algérie, qui se tient aux côtés du peuple palestinien résistant sur sa terre. Abu Aïta a indiqué «être porteur d'une lettre au président de la République de la part de son frère, le président palestinien, M. Mahmoud Abbas».

L'ambassadeur palestinien a adressé ses remerciements et exprimé sa gratitude à l'Algérie pour «son rôle de chef de file sur les plans politique et diplomatique, notamment pour l'exploit réalisé au Conseil de sécurité avec le vote de 12 pays en faveur du projet de résolution présenté



par l'Algérie sur l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine à l'ONU, en dépit du veto américain». «Cela confirme, a-t-il dit, que le monde entier est du côté de la Palestine et qu'il y a une forte adhésion au projet de résolution algérien, qui vise à rendre justice au peuple palestinien à travers la pleine reconnaissance de l'Etat palestinien».

L'ambassadeur palestinien a en outre évoqué «la coordination

et la concertation entre l'Algérie et l'Etat de Palestine avec tous les frères», se disant convaincu que «la pleine reconnaissance de l'Etat de Palestine se concrétisera dans d'autres rounds, que ce soit au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée générale de l'ONU».

Il a, par là même, salué «l'effort diplomatique exceptionnel» de l'Algérie, qui a placé la cause palestinienne dans «son véritable contexte». L'ambassadeur pales-

tinien a tenu à remercier l'Algérie «pour tout son apport en faveur de l'édification des institutions de l'Autorité nationale palestinienne et de l'Etat de Palestine et pour sa contribution au profit de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)», affirmant que cet appui «conforte le peuple palestinien dans sa résistance face à l'occupant sioniste qui veut liquider la question des réfugiés».

Le chef de l'Etat opère un mouvement partiel dans le corps des walis

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré, hier, un mouvement partiel dans le corps des walis, a indiqué un communiqué de la présidence de la République portant :

- Mutation de Mustapha Aghamir, wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.
- Mutation de Abdelghani Filali, wali de Aïn Defla, à la wilaya de Ouargla.
- Mutation de Aïssa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Aïn Defla.
- Mutation de Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal, précise le communiqué.

LES RÉOLUTIONS DE LA RENCONTRE DE TUNIS SE CONCRÉTISENT

Un mécanisme pour exploiter les eaux souterraines communes dans le Sahara

LA DÉCISION DES DIRIGEANTS ALGÉRIEN, TUNISIEN ET LIBYEN, LES PRÉSIDENTS ABDELMADJID TEBBOUNE, KAÏS SAÏED ET MOHAMED YOUNES EL-MENFI, À TUNIS, d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional, a pris forme hier à Alger à la faveur d'un mémorandum d'entente signé par le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, le ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources en eau et de la Pêche, Abdelmonem Belati, et le vice-ministre libyen des Ressources en eau, Mohammed Faraj Qunidi.



Dans une allocution de circonstance, Derbal a remercié les experts pour le travail qu'ils ont accompli en trois réunions consécutives, pour aboutir au document final qui a été signé hier, affirmant que ce projet permet d'ouvrir «ensemble une page prometteuse dans le domaine vital des ressources en eau, auquel tout processus de développement est lié». Il a rappelé que ladite réunion intervient deux jours après la rencontre de Tunis «qui a exprimé la ferme volonté d'établir une coopération commune pour faire progresser les économies des trois pays et faire face aux défis imposés par la délicate étape que traverse la région».

Le ministre a expliqué que le mécanisme qui sera mis en place dans ce cadre est le début d'autres domaines de coopération, étant donné les nombreuses opportunités disponibles, faisant remarquer que la question de l'eau a été au centre de l'agenda international ces dernières années. Cet intérêt croissant, enchaîne-t-il, réside dans l'utilisation accrue de l'eau à l'échelle mondiale pour plusieurs raisons, notamment la croissance démographique, l'expansion

urbaine, l'industrialisation rapide et la quête pour assurer la sécurité alimentaire, le tout dans un contexte marqué par les effets négatifs liés au changement climatique. «C'est un contexte que nos trois pays connaissent depuis plusieurs décennies. Une situation qui nous oblige à approfondir la connaissance de nos ressources en eau pour les préserver. La mise en place du mécanisme de concertation exprime la volonté qui nous anime tous d'intensifier la coordination et l'échange d'informations et de données concernant nos eaux souterraines. Attribuer un siège fixe et permanent à Alger à ce mécanisme lui permet de fonctionner dans un cadre clairement défini et codifié qui sert les intérêts de nos pays», a-t-il précisé, en faisant remarquer que cet accord consacre la souveraineté de chaque pays sur les ressources en eau dont ils disposent.

L'EXPRESSION D'UNE VOLONTÉ COMMUNE

Le représentant tunisien a, pour sa part, annoncé que cette réunion a pour but de signer le mémorandum d'accord pour la gestion conjointe

du bassin du Sahara septentrional. Ce qui représente, selon lui, une étape importante vers le renforcement de la coopération régionale dans le domaine de la gestion des ressources en eau. Il a espéré que ce document marque le début du renforcement de la coopération entre les trois pays pour parvenir à une utilisation et une gestion durables des ressources en eau dans la région. «Nous sommes conscients de l'importance des ressources en eau. Pour parvenir au développement durable, nous prenons les mesures nécessaires pour préserver cette richesse vitale et parvenir au développement durable de la région. La signature aujourd'hui du mémorandum d'accord n'est pas seulement symbolique. Il s'agit d'une véritable expression de notre volonté de travailler ensemble pour préserver ces ressources vitales pour nos générations futures», a-t-il indiqué, faisant remarquer que les risques climatiques augmentent considérablement et qu'ils ont un impact direct sur les ressources en eau, l'agriculture et les écosystèmes en général. D'après lui, les systèmes économiques et sociaux

dépendent de la stabilité climatique et constituent un élément de survie. Autrement dit, la gestion de l'engagement doit être plus ciblée et plus précise tout en soutenant les efforts aux niveaux local, national et régional. Il a plaidé ainsi pour préserver les ressources en eau et développer des technologies pour faire face aux nouveaux défis auxquels la région est confrontée, soulignant que cette coopération peut être renforcée en mettant à jour les données disponibles sur les eaux souterraines dans le bassin désertique du Nord dans le cadre d'une analyse hydrologique basée sur les techniques de télédétection tels les satellites.

Le représentant du Gouvernement d'unité nationale libyen a insisté, quant à lui, sur l'importance d'établir une coopération et une coordination conjointes dans tous les domaines pour renforcer l'action commune arabe et africaine, «représentée lors de la réunion des dirigeants des trois pays en Tunisie il y a deux jours».

«L'Etat libyen accorde une grande attention aux ressources en eau. Il œuvre à leur développement pour

parvenir à un développement durable. Nous espérons une coopération accrue dans le cadre de la future politique visant à mettre en œuvre une coopération dans le domaine du partage des ressources au niveau du désert du Nord, y compris l'exploitation de l'eau», a-t-il déclaré, en affirmant que ce projet jette les bases d'une coopération constructive au service des peuples de la région.

Les défis auxquels la région est confrontée sont nombreux, souligne-t-il, ce qui nécessite un suivi, une évaluation, un échange d'expériences et une participation dans le domaine de la gestion des eaux souterraines. Enfin, il a affirmé l'engagement de la Libye à coopérer avec ses alliés et à faire en sorte à ce que les tâches du mécanisme de consultation soient «un succès».

DÉVELOPPER UNE NOUVELLE APPROCHE

Cette rencontre a été sanctionnée par la Déclaration d'Alger, laquelle stipule que ce projet est essentiellement basé sur les liens de fraternité qui unissent les trois pays et la profondeur des relations historiques, économiques, culturelles et sociales qui les rassemblent.

«La signature de cet accord incarne la volonté sincère et la ferme détermination des dirigeants de nos trois pays d'adopter de nouveaux plans d'action efficaces pour renforcer et diversifier les liens de coopération et de partenariat stratégique, en vue de renforcer leur sécurité hydrique et leur capacité à relever des défis communs», affirme cette Déclaration lue par le directeur général des ressources en eau au ministère algérien de l'Hydraulique, Hocine Benmouafek. Ce document final a tenu à rappeler l'importance des ressources en eau dans la concrétisation du développement durable et son rôle en tant que «facteur de paix», de stabilité et de développement pour les trois pays. Il a souligné également la nécessité «urgente» de développer une nouvelle approche visant à préserver les intérêts communs et à renforcer la coopération et la coordination dans le domaine des ressources en eau de manière durable, en tenant compte du principe de souveraineté de chaque Etat sur ses eaux souterraines.

■ Aya Malak

TRAVAUX DE LA COMMISSION SECTORIELLE MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE

Le ministre du Travail reçoit la délégation mauritanienne

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a reçu, hier à Alger, les membres de la délégation mauritanienne participant aux travaux de la commission sectorielle mixte algéro-mauritanienne, qui se sont tenus du 21 au 24 avril, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence du secrétaire général et du chef de cabinet du ministère du Travail, ainsi que de l'inspecteur général du travail et du directeur des relations de travail, précise la même source. La visite de la délégation mauritanienne en Algérie s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre du protocole de coopération dans les domaines du travail et des relations professionnelles, signé entre la République islamique de Mauritanie et la République algérienne démocratique et populaire, le 20 décembre 2016, et en concrétisation des recommandations de la 19^e session de la grande commission mixte de coopération mauritano-algérienne, tenue à Nouakchott le 14 septembre 2022», conclut le communiqué.



AGRICULTURE

Cherfa examine avec son homologue tunisien les voies de promotion du partenariat

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a reçu, mardi dernier à Alger, le ministre tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Abdelmonem Belati, avec lequel il a examiné les moyens de renforcement de la coopération dans le domaine agricole, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, «les deux parties ont abordé les opportunités de renforcement de la coopération et du partenariat dans le domaine agricole, l'échange d'expertises et d'expériences notamment dans les secteurs de la santé animale et de la production agricole, la valorisation des ressources hydriques non conventionnelles dans l'irrigation agricole, et l'exportation de produits agricoles», selon la même source. Les deux ministres ont examiné des propositions relatives à la tenue de rencontres entre les cadres techniques des deux pays pour mettre en place une feuille de route commune dans le but de concrétiser des programmes de coopération et d'échange de visites de travail, lit-on dans le communiqué.



ALGÉRIE-RUSSIE

Renforcer la coopération universitaire

La coopération académique et l'échange d'expériences, notamment dans les domaines des mathématiques, de l'informatique et de la biotechnologie, ont été au centre d'une rencontre tenue, mardi dernier, entre une délégation de l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda et son homologue de l'Université du Nord-Caucase en Russie, selon un communiqué de l'Université d'Alger 1. Lors de cette rencontre qui a réuni le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari, avec une délégation de l'Université du Nord-Caucase conduite par son recteur, Dmitry Bespalov, «des sujets liés à l'enseignement supérieur et au renforcement de la coopération académique entre les deux universités ont été débattus», précise le communiqué.

Les deux parties ont abordé «les moyens de coopération entre les deux universités leaders dans leurs domaines, en particulier dans les mathématiques, l'informatique et la biotechnologie», soulignant «la nécessité d'échanger les expertises à travers les visites des enseignants et des étudiants universitaires afin d'améliorer le niveau». Par ailleurs, la délégation russe a visité la bibliothèque centrale et le laboratoire d'anatomie de l'Université d'Alger 1 où elle «a reçu des explications l'histoire et l'importance de ce laboratoire», selon la même source.

PRODUCTION LAITIÈRE

Le mégaprojet algéro-qatari prend forme

UNE ÉTAPE MAJEURE A ÉTÉ FRANCHIE, HIER, dans le renforcement de la sécurité alimentaire de l'Algérie avec la signature d'un accord-cadre entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la société qatarie Baladna.

Ce projet titanesque, d'une valeur de 3,5 milliards de dollars, permettra de produire localement 50% des besoins nationaux en poudre de lait, tout en approvisionnant le marché local en viande rouge, en contribuant à l'augmentation du cheptel bovin national et en créant 5.000 emplois directs. La cérémonie de signature s'est déroulée à Alger en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, du ministre des Finances, Laâziz Faïd, du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Étaient présents également à la cérémonie de signature, le Conseiller auprès du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, et des responsables de plusieurs institutions et organisations, ainsi que de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naama. L'accord a été paraphé par Souad Assous, directrice générale de l'investissement agricole et du foncier au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et Mohamad Moutaz Al-Khayyat, président du conseil d'administration directeur général de la société Baladna.

Dans son discours prononcé à cette occasion, Youcef Chorfa a souligné l'intérêt exprimé par la partie qatarie pour la stratégie de développement que l'Algérie envisage de mettre en œuvre à moyen et long terme afin de diversifier son économie et renforcer sa sécurité alimentaire, «ceci se réalisera par l'augmentation de la production, la création de richesse, l'amélioration des conditions de vie de la population, la création d'emploi, la préservation des ressources naturelles et leur exploitation durable, ainsi que la mise en place d'un climat favorable



Photo : Fouad S.

à l'investissement national et étranger», a-t-il déclaré. Le ministre a ajouté que «le secteur agricole occupe la deuxième place en Algérie en termes de contribution au produit intérieur brut, après les hydrocarbures, ce qui a incité les autorités à se concentrer sur son développement». Selon lui, «pour garantir la production des besoins alimentaires de base dans le cadre d'une vision économique globale et intégrée, l'approche adoptée repose sur la promotion de l'investissement agricole structuré, la modernisation des systèmes de production et la création de pôles agricoles intégrés dans les wilayas du sud».

Le ministre a ensuite présenté le projet de partenariat avec Baladna comme un exemple concret de la politique d'investissement adoptée par l'Algérie dans le domaine agricole. «Ce projet a bénéficié de diverses incitations telles que des avantages fonciers, un accompagnement financier, ainsi que des incitations prévues par la loi 18-22 relative à l'investissement de 2022», a-t-il précisé. Il a mentionné que «des facilités supplémentaires ont été mises en place récemment pour les grands opérateurs désireux d'investir dans l'agriculture dans les régions du sud, sous la forme d'un couloir vert dédié aux grands projets». Le projet Baladna de production de poudre de lait en s'inscrit dans cette stratégie et permettra de couvrir

50% des besoins nationaux en lait en poudre, en plus de son rôle dans l'approvisionnement du marché local en viande rouge et de la création d'emplois directs.

«Ce projet structurant, réalisé en partenariat entre Baladna (51%) et le Fonds national d'investissement (49%), s'étendra sur une superficie totale de 117.000 hectares dans le sud du pays, notamment, à Adrar», a-t-il encore précisé, soulignant que «chaque pôle comprendra une ferme de production de céréales et de fourrages, une ferme d'élevage de bovins et de production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de production de poudre de lait». «Les premières phases de production débuteront à l'horizon 2026, avec le lancement du projet prévu en octobre prochain», a-t-il indiqué. Le ministre des Finances a salué, pour sa part, la profondeur des relations qui lient l'Algérie et le Qatar, illustrée par le lancement de ce nouveau projet d'investissement.

UN INVESTISSEMENT DE 3,5 MILLIARDS DE DOLLARS

Cet investissement, souligne Laâziz Faïd, qui «vise à développer l'agriculture céréalière, la production de poudre de lait et de viande, s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat entre les deux pays et concrétise la volonté de leurs dirigeants de développer les investissements conjoints». Faïd a rappelé, dans ce sens, le succès du part-

nariat algérien dans l'entreprise sidérurgique Algerian Qatari Steel (AQS), qui produit aujourd'hui, selon lui, «plus de deux millions de tonnes de fer et connaîtra un développement remarquable dans les années à venir». Il a ajouté que «le partenariat avec le secteur privé qatari, via les sociétés holding d'investissement, a conduit à la construction d'un hôpital à Sidi Abdellah».

«À présent, on s'apprête à franchir une autre étape en lançant un nouvel investissement de plus de 3,5 milliards de dollars, un projet intégré dans l'agriculture céréalière, la production de poudre de lait et de viande», a-t-il indiqué. Faïd a souligné, également, l'importance que lui et son département accordent à ce projet et à ce partenariat, «œuvrant pour l'implication de l'Algérie à travers le capital du Fonds national d'investissement dans les deux projets». Le ministre a en outre mis en lumière «l'importance stratégique du projet, notamment en termes de développement de l'investissement dans la production laitière à un niveau sans précédent, ainsi que pour la création d'emploi et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les régions du sud où le projet sera implanté». Il a affirmé que «le projet contribuera à réduire considérablement les importations de lait, à générer des postes d'emploi dans les régions reculées, à acquérir des tech-

nologies modernes dans les domaines agricole et de gestion de projets, et à renforcer l'économie nationale tout en améliorant la sécurité alimentaire face aux défis mondiaux tels que les changements climatiques, la croissance démographique et les tensions géopolitiques». Le ministre des Finances dit espérer voir «ce partenariat, concrétisé par la société mixte créée pour ce projet, élargir ses activités vers les marchés africains, renforçant ainsi l'économie nationale et le partenariat entre les deux pays». Faïd a également exprimé l'intention de son département de développer de nouveaux projets de partenariat avec les Qataris, en harmonie avec les objectifs politiques et économiques des deux pays. L'ambassadeur du Qatar en Algérie a salué, de son côté, la pose de cette nouvelle pierre dans l'édifice de la coopération entre Doha et Alger. Abdelaziz Ali Al-Nama a exprimé son enthousiasme, déclarant que cet accord marque non seulement une avancée dans la coopération entre les deux pays, mais également le début d'une nouvelle ère de partenariat stratégique. «C'est avec un immense plaisir que je participe aujourd'hui à cette cérémonie pour marquer la pose d'un nouveau jalon dans la coopération exemplaire et fructueuse entre le Qatar et l'Algérie, pays frères», a-t-il indiqué. Al-Nama a souligné que «la signature de cet accord constitue une étape importante dans le renforcement des relations entre les deux pays».

Il a également mis en avant «le rôle crucial joué par les dirigeants du Qatar et de l'Algérie dans l'initiation et le développement de cette coopération fructueuse». Il a ainsi salué «l'engagement sans faille de Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, l'émir de l'État du Qatar, et de Son Excellence le président Abdelmadjid Tebboune, dans la promotion de ces relations». Pour l'ambassadeur, «ce projet symbolise le succès d'un nouveau pan de coopération initié au cours des dernières années». Il a, dans ce sens, rappelé les succès des investissements qataris en Algérie, tels que l'entreprise sidérurgique Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara, la société Ooredoo dans les télécommunications et l'hôpital algéro-qatari en cours de construction. Al-Nama a exprimé sa conviction que «ce n'est là que le début d'une série de succès à venir pour les deux pays dans divers domaines». Il a, également, réaffirmé l'engagement du Qatar à renforcer ses relations avec l'Algérie et à établir un partenariat stratégique et profond.

■ Assia Boucetta

194.000 tonnes de poudre de lait dès la première phase

Couvrant une superficie totale de 117.000 hectares, ce projet novateur se structure autour de trois pôles intégrés. Chacun de ces pôles abrite une ferme de production de céréales et de fourrage, une exploitation d'élevage de vaches laitières pour la production de lait et de viande, ainsi qu'une unité de fabrication de poudre de lait. Outre son impact sur la sécurité alimentaire, le projet Baladna générera d'importantes retombées économiques pour l'Algérie. «L'adoption de technologies de pointe et des meilleures pratiques d'élevage permettra d'optimiser la production et de garantir la qualité du lait et de ses dérivés», assure le président du conseil d'administration de la société Baladna. «Les grandes

fermes d'élevage intégrées contribueront également à la réduction des coûts de production grâce aux économies d'échelle et à la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur», a ajouté Mohamad Moutaz Al-Khayyat, président du conseil d'administration directeur général de la société Baladna, qui assure que ce «projet rassemble la détermination de l'Algérie et l'expertise de la société Baladna dans ce domaine. Il s'agit, explique-t-il, «de la construction d'un système local intégré pour l'industrie laitière, capable de produire environ 194.000 tonnes de poudre de lait par an». Dans la première phase du projet, fait-il savoir, des fermes seront aménagées pour répondre aux besoins en fourrage. Dans la deuxième phase, la

société construira une ferme pouvant accueillir jusqu'à 50.000 vaches, ainsi que des installations de haute performance, des lignes de production et des technologies de pointe pour la production de poudre de lait». Selon lui, «la société investira ensuite dans le développement du système en construisant des complexes répartis à travers tout le pays, pour la production de fourrage, une ferme d'élevage de bovins et une usine ultramoderne de production poudre de lait». «Au terme de la neuvième année de ce projet, le nombre total de bovins atteindra 270.000, produisant environ un milliard et 700 millions de litres de lait par an», a-t-il précisé.

■ A. B.

INCLUSION FINANCIÈRE

L'Abef et l'UAR organisent une journée d'information

L'ALGÉRIE CÉLÉBRERA, AUJOURD'HUI, LA JOURNÉE ARABE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE, marquée par la tenue d'une journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, co-organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef) et l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).

Organisée en collaboration avec le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, cette journée d'information se tiendra sous le parrainage du ministre des Finances, et aura pour thème «l'épargne, levier de l'inclusion financière», choisi cette année par le Fonds monétaire arabe, explique un communiqué commun de l'Abef et l'UAR. «L'objectif de la célébration de cette journée de l'inclusion financière est de renforcer les initiatives et de faciliter une diffusion plus large de l'information sur l'inclusion financière et ses objectifs», a précisé la même source. Par cette action, «l'Abef et l'UAR contribuent à l'enrichissement du débat et à l'examen des questions qui animent présentement le secteur financier», ajoute le communiqué. Il s'agit également de «rapprocher les établissements financiers de l'environnement économique et social, des instituts de formation, ainsi que d'informer les

écoliers des nouveautés du secteur des banques et assurances dans le cadre de l'éducation financière», souligne le document. Cet événement regroupera les représentants des différents départements ministériels, des organisations patronales, des professionnels de la banque, de l'assurance, de la finance, du monde de la communication, de la presse ainsi que des experts métiers. Les thématiques qui seront abordées lors de cette journée porteront sur les indicateurs d'inclusion financière dans la région arabe et seront organisées en deux panels de discussions interactives, animés par des experts spécialisés chacun dans le domaine qui le concerne. Le premier panel abordera le thème des «outils de développement de la culture d'épargne du point de vue bancaire, afin d'améliorer l'inclusion financière en Algérie», explique l'UAR. Le second panel sera consacré au «rôle du secteur des assurances et du marché financier dans le développement de l'inclusion financière et la promotion de l'épargne en Algérie», a-t-on souligné de même source.



BNA Plus de 35 mds DA de dépôts de la finance islamique

Les financements de la Banque nationale d'Algérie (BNA), en matière de finance islamique, ont dépassé les 12 milliards DA, alors que les dépôts étaient de l'ordre de 35 mds DA à fin 2023, a indiqué, hier à Alger, la responsable du département de la finance islamique à la BNA, Amina Athamnia. Ces chiffres ont été réalisés à travers les différents produits de la finance islamique de la banque, depuis son lancement le 4 août 2020, a précisé la même responsable dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'inauguration d'une nouvelle agence de la BNA sise à la rue Hassiba Ben Bouali (Alger), dédiée exclusivement à la finance islamique. La BNA propose 15 produits de finance islamique destinés aux particuliers, professionnels et opérateurs économiques, à l'instar de la Mourabaha immobilier, Mourabaha équipement, Mourabaha automobile, Mourabaha investissement, Mourabaha exploitation, outre les services Ijara et d'épargne ainsi que le crédit Essabil pour le hadj et la omra. Pour répondre aux besoins du secteur corporate, la BNA a également lancé une série d'initiatives pour renforcer l'inclusion financière et soutenir le développement économique du pays. Dans le cadre du plan d'action 2024 de la BNA, la responsable a annoncé l'objectif d'ouvrir cinq ou six agences chaque année. Elle a souligné également la volonté de lancer des projets dans le domaine des start-up pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat. Un plan de déploiement des services de la finance islamique et classique sur l'ensemble du territoire national est envisagé, dont entre autres la possibilité de demander des financements en ligne. A cet effet, la banque a signé une convention avec le Centre des chèques postaux dans le but d'obtenir des financements sans avoir à déplacer son compte bancaire de la banque principale. «Nous sommes une banque citoyenne et nous aspirons à être présents dans chaque wilaya», a-t-elle affirmé. Le directeur général par intérim de la BNA, Benabdi Dine, a de son côté évoqué les grandes lignes du plan stratégique de la BNA pour 2024-2028. Celui-ci compte cinq axes majeurs, dont deux particulièrement mis en avant : le développement des réseaux, la digitalisation et la numérisation pour favoriser l'inclusion financière et rapprocher les services bancaires de la clientèle. A cet effet, la BNA envisage d'ouvrir jusqu'à 35 agences classiques d'ici 2028 et développer ses activités dans le domaine de la finance islamique. «Il y aura un grand projet pour la filialisation de l'activité finance islamique qui relève de la décision de l'assemblée générale», a-t-il indiqué.

■ Rostom Belgacem

60^e ANNIVERSAIRE DE L'ÉMISSION DU DINAR

Un symbole de souveraineté nationale

Deux ans après l'indépendance, le dinar algérien (DA) est venu remplacer le franc français qui avait cours dans notre pays depuis 1848. La Banque centrale d'Algérie, instituée par la loi 62-144 votée par l'Assemblée constituante le 13 décembre 1962, avait émis 4 billets de 5, 10, 50 et 100 DA qui furent mis en circulation le 10 avril 1964. Pour marquer cette date importante, le forum de la mémoire organisé, hier, par l'association Machaâl Echahid et le quotidien El Moudjahid, a invité l'enseignant universitaire Saâdane Chebaïki. Ce dernier a rappelé que la monnaie est un symbole de souveraineté nationale. Il a ensuite évoqué les files de citoyens qui s'étiraient devant les banques et les bureaux de poste pour échanger les francs contre les nouveaux dinars. «Le franc était frappé à Alger, à Ruisseau où existe encore l'imprimerie qui assure le tirage des billets de banque», a-t-il affirmé. Pour des raisons politiques et économiques, l'Algérie restera dans la zone franc durant les deux premières années de l'indépendance. En 1963, la Banque centrale d'Algérie avait pour mission de



Ph : Fouad S.

préparer la confection des premiers billets. En 1964, la nouvelle monnaie algérienne, le dinar, défini par 180 mg d'or pour l'unité, est instituée. «A ce titre, l'Algérie devient le premier pays africain et arabe à frapper sa propre monnaie», a rappelé le conférencier. Les autorités algériennes avaient donné des directives à toutes les institutions, telles que les banques, la poste, les recettes des impôts et les Douanes, pour échanger le franc contre le dinar à la clientèle. «Il n'existe pas de monnaie similaire pour deux pays. Chaque nation émet sa propre

monnaie, pièces ou billets, sauf dans le cas d'alliances économiques et politiques, comme c'est le cas dans l'Union européenne où les 27 pays utilisent l'euro», a-t-il expliqué. Les billets comme les pièces de monnaie représentent un symbole de notre histoire comme les figures historiques, les sites archéologiques et historiques. «Certains billets sont peints à l'époque par de grands artistes, notamment Omar Racim, Issiakhem et Temmam», a-t-il fait savoir. Chebaïki est ensuite revenu sur la valeur de la monnaie nationale. «Le dinar a perdu 60% de sa valeur depuis son émission. A l'époque, la valeur du dinar ou autre monnaie était déterminée par la quantité d'or que possédait le pays. Dans les années 1970, cette règle a été remise en cause par les Américains pour qui la valeur de la monnaie est en rapport avec la valeur de la production nationale d'un pays dans tous les secteurs», a-t-il fait savoir. L'intervenant a mis l'accent sur la monnaie hors circuit bancaire. «L'informel a englouti 46% de la masse monétaire nationale. A long terme, cela aura des conséquences sur la disponibilité des liquidités et plus encore sur la capacité de l'Etat de payer par exemple les salaires», a mis en garde Chebaïki.

■ Karima Dehiles

TRAVAUX DE L'UNION DES AUTORITÉS ARABES DES VALEURS MOBILIÈRES Bouzenada insiste sur le développement des marchés financiers régionaux

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, a pris part, hier, aux travaux de la 18^e rencontre annuelle des membres de l'Union des autorités arabes des valeurs mobilières, qui s'est déroulée à Doha au Qatar, a indiqué un communiqué de la Cosob. Cette rencontre a constitué «une occasion pour aborder des thématiques importantes et pour favoriser une collaboration efficace entre les acteurs clés du marché financier de la région», selon la même source. Lors de son intervention, Bouzenada a mis en lumière «les réalisations majeures de la Cosob, notamment les initiatives clés entreprises, les événements marquants de l'année 2023 et du premier

trimestre 2024, les nouveaux règlements adoptés ainsi que la performance exceptionnelle de la Bourse d'Alger». Il a souligné «la croissance fulgurante de la capitalisation boursière algérienne, qui a bondi de 200% pour atteindre 1,4 milliard de dollars suite à l'introduction en Bourse de la première banque publique». Dans ce cadre, il a présenté les orientations stratégiques de la Cosob pour les années à venir et les efforts déployés par l'Algérie pour promouvoir l'investissement, améliorer le climat des affaires, généraliser la numérisation et soutenir l'entrepreneuriat, a ajouté le communiqué. Bouzenada a réaffirmé, à cette occasion, «l'engagement indéfectible de la Cosob en faveur de la transparence, de la stabilité et du

développement des marchés financiers nationaux et régionaux». «Consciente de l'importance cruciale de la coopération internationale», il a réitéré aussi «l'engagement ferme de la Cosob à consolider ses partenariats avec les institutions régionales et internationales». L'Union des autorités arabes des valeurs mobilières est une organisation régionale à but non lucratif. Ses membres, qui comprennent des autorités arabes des valeurs mobilières et des régulateurs des marchés, se réunissent une fois par an pour examiner les développements récents, évaluer les performances passées dans le cadre du plan d'action et discuter des orientations futures, a-t-on encore rappelé de même source.

LE GOUVERNEMENT EXAMINE LE PROJET DE LOI RELATIF AUX ASSURANCES

Promouvoir la gouvernance et organiser le secteur

LE PREMIER MINISTRE, NADIR LARBAOUI, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen du projet de loi relatif aux assurances, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

Le texte vise la mise en œuvre d'une réforme globale de ce secteur à travers la mise en place d'un cadre juridique unifié et intégré qui garantit la promotion de la gouvernance et l'organisation de ce secteur, ainsi que la mise en place de nouveaux types d'assurance et l'adaptation aux évolutions que connaît ce secteur, notamment en ce qui concerne la consécration de l'assurance numérique.

Le gouvernement a également examiné les progrès accomplis dans l'exécution du projet de réalisation de silos de stockage des céréales, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République relatives au renforcement des capacités nationales en matière de stockage des céréales, dans le cadre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire. Par ailleurs, et dans le cadre du suivi périodique et continu de l'exécution

des instructions du chef de l'Etat relatives à l'accélération de l'opération de numérisation, le gouvernement a entendu une communication sur la numérisation du secteur des transports et à l'évaluation des mesures prises pour l'amélioration des services de transport fournis aux voyageurs, ainsi que les projets en cours pour la prise en charge des différentes préoccupations soulevées dans ce domaine, y compris le projet de réalisation du portail de service public du secteur des transports.

Enfin, le gouvernement a examiné l'adaptation du cadre réglementaire applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement, ainsi qu'un nombre de mesures visant à renforcer le cadre réglementaire relatif à l'accompagnement et à l'appui de l'opération de financement de l'acquisition de logements collectifs et individuels dans certaines régions du Sud et des Hauts-Plateaux.



Réguler le secteur et protéger le consommateur

Le projet de loi sur les assurances qui comprend plusieurs mesures importantes a été réétudié, hier, lors de la réunion du gouvernement. Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a consacré une partie de son intervention à ce dossier qui concerne notamment la création d'une autorité de régulation des assurances, chargée de superviser le secteur à même de garantir la protection des consommateurs. Le projet de loi qui devait être initialement finalisé, fin 2023, en adoptant des réformes adaptées à la réalité économique et sociale actuelle, devra être parachevé incessamment. De grandes transformations vont se faire de manière graduelle, en contribuant de manière significative à l'évolution de l'économie nationale. Ces réformes engagées dans le secteur visent, selon Yasmine Kaouah, directrice de la communication et relations extérieures de la Compagnie algérienne des assurances, «à renforcer l'adaptation et la gouvernance des compagnies d'assurances et à renforcer le rôle des organes de contrôle, via l'autorité de supervision tout en améliorant le système de gestion et la qualité des services fournis aux assurés». La modernisation du secteur donnera accès, ajoute-t-elle, «à une meilleure couverture d'assurance et garantira la transparence, tout en encourageant la diversification des produits à même de mettre sur le marché des offres innovantes pour répondre aux exigences des clients». Citant à ce propos et à titre d'exemple l'assurance Takaful, un nouveau modèle d'assurances soumis aux principes de la Charia islamique, lequel permettra d'attirer une nouvelle clientèle réticente à l'offre classique. Plusieurs autres impacts en découleront, ajoute-t-elle, notamment l'«accélération du processus de numérisation, un outil indispensable et donc la mise en place de plateforme numérique, de souscription, d'indemnisation et de paiement électronique». Yasmine Kaouah estime que ces nouvelles mesures vont promouvoir la concurrence loyale et en finalité «les consommateurs bénéficieront d'une meilleure qualité des produits». Mettant en relief l'importance des réformes engagées, l'expert financier Souhil Meddah a dans ce cadre relevé que le secteur des assurances subit deux problématiques. D'abord celle liée à la concurrence interne, qui actuellement n'est pas vraiment encadré. Rappelant l'adoption par certaines agences de pratiques commerciales pas professionnelles, il précise que l'autorité de régulation imposera des règles à respecter dans le domaine de concurrence, à commencer par la segmentation des tarifs, notant que certains tarifs actuels sont sous-estimés. La deuxième problématique concerne, souligne le même expert, la conséquence du fait que certains produits ne sont pas exposés et donc très mal commercialisés. Il cite dans ce sillage l'assurance-vie. Selon lui, «l'autorité de régulation pourra booster ces segments en réorientant ces produits vers des canons de placement». L'autorité de régulation, selon l'expert, aura un travail extrêmement important à faire pour restructurer le secteur, en particulier en coordonnant ses efforts avec les autres autorités de régulation de la Bourse ou celle relevant des établissements bancaires, permettant de mettre en place les opérations de classement collectifs de valeurs mobilières. Ce volet peut contribuer pour rapporter annuellement près de 10 milliards de dollars à l'économie nationale via le secteur des assurances. Mettant en relief le défi de la numérisation, l'expert affirme que la digitalisation est un processus qui facilitera l'accès aux services développés et innovants et permettra de rationaliser les dépenses et le temps. En ce qui concerne la pension de retraite, Meddah estime que «les compagnies peuvent intervenir efficacement dans le cadre de la mutualisation de la retraite, à travers les souscripteurs multidimensionnels appelés à être convertis en placements financiers sur le marché des placements de valeurs mobilières».

■ Samira Azzegag

ARKAB REÇOIT LA DG DE LA COMPAGNIE BRITANNIQUE HARBOUR ENERGY

Examen des opportunités de coopération et d'investissement

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier à Alger la directrice générale de la compagnie pétrolière et gazière britannique Harbour Energy, Linda Cook, avec laquelle il a évoqué les voies de renforcer et de développer les perspectives de coopération et d'investissement dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont évoqué les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'énergie et les perspectives de leur développement, notamment en matière de prospection des hydrocarbures et d'exploitation et de développement des champs de gaz naturel avec le groupe Sonatrach. Les deux parties ont souligné, par ailleurs, l'importance de l'échange d'expériences, du transfert de technologie et de savoir-faire entre Sonatrach et Harbour Energy et de l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques en Algérie et à l'étranger, en particulier dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant à renforcer sa présence sur les marchés mondiaux, à l'instar du marché africain. La rencontre a été l'occasion d'évoquer les potentialités de coopération et les importantes opportunités d'investissement dans le domaine des industries pétrolières et gazières, en sus de la réduction des émissions de gaz, du captage et du stockage du carbone et de la réduction de l'empreinte carbone. Elle a également permis d'échanger les vues et les analyses sur



la situation du marché mondial des hydrocarbures et les principales évolutions qui caractérisent les industries du pétrole et du gaz. A cette occasion, M^{me} Cook a exprimé le grand intérêt de Harbour Energy pour le secteur énergétique en Algérie et sa volonté de «définir des projets concrets dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, à la faveur du climat d'investissement qui y est propice».

ALNAFT DÉTERMINÉE À ACCOMPAGNER LES INVESTISSEURS

Par ailleurs, le président de l'Agence nationale de valorisation des ressources des hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjehem, a reçu Linda Cook. Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège d'Alnaft, en présence de membres du comité de direction, il a été procédé à «l'examen des opportunités de partenariat et d'investissement en matière de développement des hydrocarbures». Dans ce sillage, les deux parties ont évoqué notamment «les activités d'exploration et de production de Harbour Energy qui est la plus grande société pétrolière et gazière indépendante cotée à Londres, avec une position de leader au Royaume-Uni ainsi que des participations en Indonésie, au Vietnam, au Mexique et en Norvège», a ajouté le communiqué. A cette occasion, «Beldjehem a mis en avant, d'une part, le potentiel et les opportunités offertes par le domaine des hydrocarbures algérien, et, d'autre part, la détermination d'Alnaft à accompagner et apporter toutes les facilitations aux partenaires étrangers souhaitant investir en Algérie», a-t-on souligné de même source.

SONATRACH

Protocole d'entente avec la société omanaise Abraj Energy Services

Le groupe Sonatrach a signé, hier à Mascate (Oman), un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise Abraj Energy Services, a indiqué le groupe dans un communiqué. Ce protocole permettra à Sonatrach et à Abraj Energy Services d'engager des discussions qui porteront sur «les opportunités de coopération dans les activités de forage, de workover et des services aux puits, ainsi que les services aux projets intégrés», a-t-on expliqué. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a ajouté le document, rappelant qu'Abraj Energy Services est l'une des principales sociétés du sultanat d'Oman opérant dans les services oil & gas. La signature de ce MoU confirme «les ambitions de Sonatrach de développer la coopération dans les activités de services pétroliers à l'international et de renforcer davantage le partenariat avec les sociétés omanaises, à travers l'échange mutuel d'expériences et la formation spécialisée», a affirmé le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS À TIZI OUZOU

Inscription d'un programme d'envergure

LE RÉSEAU ROUTIER DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU est l'un des plus importants du pays avec un linéaire total de 4.809 km dont 621 km de routes nationales (RN) avec 109 ouvrages d'art, 640 km de chemins de wilaya (CW) avec 66 ouvrages d'art et 3.548 km de chemins communaux (CC) avec 149 ouvrages d'art ainsi qu'une façade maritime de 66,5 km avec deux ports fonctionnels, Azeffoun et Tizirt.

Le relief montagneux de Tizi Ouzou et les fortes précipitations hivernales font que le réseau routier de cette wilaya subit, en certains endroits, des dégradations nécessitant un entretien permanent. Lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et selon le rapport de l'année 2023, il ressort que le secteur a réalisé, à travers 72 opérations, 206 km de routes : 42,6 km sur les RN, 84,2 km de chemins de wilaya CW et 79,2 km de chemins communaux ainsi que 37 confortements des zones objet de glissements à travers le réseau routier pour une enveloppe de 59.043.521.89,08 DA.

Pour cette année 2024, et selon Abderrahmane Abdi, directeur local des travaux publics, il est prévu un important programme. «Nous avons inscrit pour cette année 2024 des opérations de réhabilitation de 49 km de routes nationales, et



plus de 140 km de chemins communaux auxquels il y a lieu d'ajouter les 100 km restants du programme 2023 non encore achevés» a-t-il indiqué. S'agissant des routes ayant subi des dégradations au cours des dernières intempéries avec d'importants glissements de terrain, le même responsable a indiqué que «notre ministère de tutelle et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales ont introduit une autorisation de programme (AP) de 2 milliards DA auprès du ministère des Finances pour réaliser tous les travaux de confortement. Nous sommes en attente du déblocage de cette enveloppe financière pour entamer les travaux». Toujours pour rester dans le programme de confortement du réseau routier, la RN 24, qui traverse plus de 66,5 km de la façade maritime de la wilaya, est une

route qui enregistre de nombreux glissements de terrain du fait de l'instabilité du sol due à l'érosion marine. Abderrahmane Abdi a déclaré, au sujet de cette étude lancée pour une expertise approfondie pour endiguer ce phénomène, que «nous avons lancé des appels d'offres à l'intention de laboratoires spécialisés en la matière. Il reste le choix des laboratoires aptes pour arrêter la liste de ceux qui vont intervenir sur les nombreuses sections affectées par ce phénomène».

Interrogé quant à la réalisation de la rocade sud d'Azeffoun (évitement de la ville) qui est à l'arrêt actuellement après la réalisation de 4 des 8 km de cette route, le DTP a indiqué que «les 4 km restants nécessitent une nouvelle inscription qu'on va prochainement lancer».

Cependant, le secteur fait face à d'innombrables difficultés pour réaliser tous ces projets. Les contraintes relevées dans ce rapport de synthèse font état d'une insuffisance des bureaux d'études spécialisés dans le secteur des travaux publics, la rareté des matériaux (notamment les agrégats) et de stations de concassage au niveau de la wilaya d'où l'approvisionnement de ce matériau à partir des wilayas limitrophes et le surcoût engendré sur les projets qui se répercutent aussi sur les prix des bitumes occasionnant des perturbations pour l'exécution des travaux, voire même des résiliations. Des difficultés rencontrées aussi lors des opérations d'expropriation et de délibérations des emprises dues principalement à l'absence de plans «cadastrés» des terrains de la wilaya, la prédominance des terrains privés, les morcellements des terrains (terrains en surfaces réduites) et la sous-estimation des valeurs vénales par rapport aux prix pratiqués localement. Mais aussi des difficultés de retrouver des couloirs libres pour le déplacement des réseaux, l'inexistence de décharges contrôlées dans la majeure partie des localités de la wilaya d'où les déversements en plusieurs endroits des gravats, dépôt de terres et ordures ménagères sur les accotements et talus. A toutes ces difficultés, s'ajoute la périodicité des crédits de paiements qui ne sont alloués qu'en fin d'exercice (novembre, décembre).

Malgré toutes ces contraintes et difficultés, le secteur tente tant bien que mal de mettre à la disposition des usagers des routes un réseau routier décent en attendant de voir la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest achevée.

■ Rachid Hammoutène

MOSTAGANEM Production de plus de 200.000 plants d'arganiers

Le directeur général des forêts, Djamel Touahria a annoncé, mardi dernier à Mostaganem, la production de plus de 200.000 plants d'arganiers, dans le cadre du programme national de développement de la filière d'argan initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, Touahria a souligné, à propos du programme national de développement et de croissance de cette filière économique, actuellement en phase de production de plants ayant dépassé, à ce jour, 200.000 arbustes, que c'est une «production remarquable». Le DG des forêts a ajouté que le nombre d'arganiers plantés au niveau de plusieurs wilayas a été expérimenté à travers plusieurs régions du pays, dont Mostaganem, qui a une spécificité et une histoire dans la production de ce type d'arbre.

Le même responsable a approuvé la proposition des autorités locales de créer un centre régional de valorisation de l'arganier (rattaché au Centre national situé dans la wilaya de Tindouf), au niveau de la maison sylvicole dans la forêt des dunes de sable de la commune de Stidia (à l'ouest de Mostaganem). Il a indiqué que ce projet est ouvert à d'autres partenaires, notamment universitaires, et permettra d'exploiter le site et l'expérience des cadres du secteur dont dispose la wilaya. Auparavant, le directeur général des forêts a supervisé le lancement du projet de réhabilitation et de développement de l'arganier au niveau du site, sachant qu'un montant de 10 millions de dinars a été consacré pour la plantation de 600 arbres sur une surface de 4 ha et réhabiliter la pépinière de production de la commune de Aïn Nouissy. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a décidé, lors de cette visite, de récupérer l'assiette foncière réservée à l'Institut agricole de la ferme de Nehari, dans la commune de Hadjadj, en raison de la négligence dont elle fait l'objet, en proposant sa restauration et de la mettre à la disposition du secteur des forêts comme annexe de l'Eco-nationale des forêts.

CONSERVATION DES FORÊTS DE TIPASA

Des drones pour la surveillance d'incendies

La campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt démarrera le 1^{er} mai prochain. Dans la wilaya de Tipasa, le dispositif combiné entre l'ensemble des intervenants est fin prêt. La conservation locale des forêts se mobilise, de son premier responsable jusqu'au saisonnier, pour optimiser son dispositif et agir rapidement en cas de survenance d'incendies, et ce, tout au long de la campagne qui se poursuivra jusqu'au 31 octobre. «Notre première mission, en tant que forestiers, est cruciale dans le cadre de cette campagne. Notre mobilisation continue consiste en la surveillance, la détection et l'intervention rapide dès le déclenchement d'un feu de forêt, d'où donc l'implication constante de tout notre effectif», affirme la conservatrice principale, Amel Mokrani, cheffe de service du service de la protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts de Tipasa.

Il faut savoir que la wilaya de Tipasa, avec un domaine forestier de 40.315 hectares, soit une superficie totalisant 23% de son territoire, est classée comme wilaya forestière. Ce qui de facto augmente le risque de survenance des incendies, d'autant que l'espèce dominante est le pin d'Alep. «Outre les moyens humains, la conservation dispose, entre autres, de 9 CCFL (camion citerne forêt léger), d'une colonne mobile de 8 véhicules tout-terrain dotés de citerne ainsi qu'un camion ravitailleur, en plus d'autres outillages, dont des pompes dorsales et des tronçonneuses pour la lutte manuelle», assure la même interlocutrice. Pour revenir aux moyens humains, Amel Mokrani a fait savoir que la conservation a procédé au recrutement de 80 saisonniers, dont la moitié est prise en charge sur fonds de wilaya. «Le travail des saisonniers est très important dans les premières interventions



en cas de feu de forêt, d'où les critères strictes de leur sélection» remarque-t-elle. En effet, les saisonniers recrutés sont des riverains des forêts de la wilaya et ils ont une connaissance parfaite de leur environnement. En outre, ils cumulent, selon la même responsable, une expérience dans le domaine d'assistance des forestiers lors de leurs interventions. «Outre l'aspect opérationnel, la Conservation des forêts de Tipasa a réalisé en amont de cette campagne plusieurs actions, particulièrement des travaux sylvicoles sur une superficie de 390 ha. Nous avons ciblé des surfaces à proximité des routes et des pistes qui souvent enregistrent des départs de feu», indique la responsable en question. Et d'ajouter : «Nous avons également bénéficié, dans le cadre du programme 2023, des projets de réalisation de 5 postes vigies, respectivement à Chenoua, Beni Milleuk, Larhat, Gouraya et Messelmoun». Avec ces nouveaux postes, la wilaya disposera de sept en tout avec les deux déjà opérationnels à Menaceur et Attatba. «Tous les postes vigies sont localisés dans des points stratégiques de sorte qu'on puisse dominer de larges superficies

du domaine forestier, ce qui facilite à nos effectifs de donner l'alerte rapidement dès la détection d'une fumée», explique-t-elle. Le dispositif de la conservation intègre également des brigades mobiles prêtes à intervenir en cas d'alerte. «Dans le même programme, nous avons réalisé un projet d'aménagement de 66,9 km de pistes forestières ainsi qu'un point d'eau à Aghbal», confie Amel Mokrani. Des projets qui seront consolidés par d'autres prévus dans le programme de cette année 2024. Des actions qui seront achevées avant la mi-campagne et seront donc exploitables. «Il s'agit d'abord de la construction de 5 autres postes vigies, la réalisation de 14 points d'eau, l'ouverture de 52 km de pistes forestières, l'aménagement de 139 ha de tranchées pare-feu ainsi que l'ouverture de 212 ha de tranchées pare-feu» annonce-t-elle.

L'autre nouveauté du dispositif est la formation de deux cadres de la conservation sur les techniques de guidage de drones, dès lors qu'il est normalement prévu d'introduire cette technologie dans la surveillance et la détection de feu dans la wilaya de Tipasa durant cette campagne. Par ailleurs et suite aux instructions du wali de Tipasa, un poste de commandement de prévention et de lutte contre les incendies sera installé à Chenoua, et ce, pour une meilleure coordination entre l'ensemble des modules engagés dans le dispositif. En plus des forestiers et de la Protection civile, d'autres directions et organismes seront mobilisés dans ce PC, dont notamment les directions des transmissions, des ressources en eau, des services agricoles et de l'environnement. Ce PC sera opérationnel dès ce 1^{er} mai. Un PC secondaire est prévu dans la partie ouest de la wilaya qui comprend le plus dense et le plus important domaine forestier de Tipasa.

■ Amirouche Lebbal

BEJAÏA

Accélérer l'ouverture des tranchées pare-feu

Dans le cadre du programme de lutte contre les incendies de forêt, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa a mis en place un plan d'action concernant les ouvertures de tranchées pare-feu afin de protéger ses réseaux moyenne tension et assurer par là même la qualité et la continuité de service. Pour ce faire, des sorties conjointes avec les services des forêts ont été effectuées pour recenser et définir les différents points de passage des lignes moyenne tension qui nécessitent des ouvertures de tranchées pare-feu. Ces sorties ont été sanctionnées par des PV de recensement. L'entreprise a inscrit pour cette année l'ouverture de tranchées pare-feu (une bande de

15 mètres de largeur) sur une superficie de plus de 14 hectares. Les sites retenus sont situés principalement au niveau des communes de Bejaïa, Oued Ghir, Tala Hamza, Seddouk, Beni Maouche, Amizour, Toudja et Adekar. Cette opération se poursuivra chaque année selon la période arrêtée par les autorités compétentes. Les travaux démarrés sont assurés par le groupe étatique spécialisé dans ce domaine sur la base d'une convention-cadre signée entre la société Sonelgaz et le GGR. Ces travaux connaissent une cadence très appréciable dépassant les 50%. Le montant alloué s'élève à 11.745.716,08 DA. Il est à préciser que cette opération est venue compléter une opération identique

effectuée l'année précédente sur une superficie de plus de 35 hectares, réalisée par le même groupe (GGR) au niveau de plusieurs communes dont Kherrata, Melbou, Tamridjt, Aokas, etc., ce qui a épargné à l'entreprise d'énormes dégâts lors des incendies enregistrés l'an dernier au niveau desdites communes. Par ailleurs, la direction de distribution de Bejaïa a procédé, au niveau des postes et des lignes électriques, à des opérations qu'elle effectue chaque année avec ses propres moyens, d'élagage et de désherbage sur un linéaire de 18 km et touchant plus de 1.200 points sur tout le territoire de la wilaya.

■ O. M.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA NOUVELLE MISE NE GARDE DU PAM

Le seuil de famine pourrait être dépassé les six prochaines semaines

LA BANDE DE GHAZA pourrait dépasser le seuil de famine les six prochaines semaines, a déclaré hier un responsable du Programme alimentaire mondial (PAM).

«**N**ous nous rapprochons de jour en jour d'une situation de famine», a déclaré Gian Carlo Cirri, directeur du PAM, bureau de Genève. Selon ce

dernier, «il existe des preuves raisonnables que les trois seuils de famine — insécurité alimentaire, malnutrition et mortalité — seront dépassés dans les six prochaines semaines». Cirri s'exprimait lors du lancement d'un rapport du Réseau mondial contre les crises alimentaires, une alliance d'acteurs humanitaires et de développement comprenant notamment des agences des Nations unies, la Banque mondiale et l'Union européenne. Il a noté que la seule façon d'éviter la famine à Gaza était d'«assurer des livraisons immédiates et quotidiennes de vivres. Ils (les Palestiniens) vendent leurs biens pour acheter de la nourriture. Ils sont la plupart du temps démunis», a-t-il déclaré.

Les Nations unies se plaignent depuis longtemps des obstacles à l'acheminement de l'aide et à sa distribution dans toute la bande de Gaza au cours des six mois qui ont suivi le début de l'agression sioniste à Gaza.

Un rapport soutenu par l'ONU et



publié en mars dernier indiquait que la famine était imminente et susceptible de survenir d'ici mai prochain dans le nord de Gaza et pourrait se propager à toute l'enclave d'ici juillet. Mardi dernier, un responsable américain a déclaré que «le risque de famine à Gaza, notamment dans le Nord, était très élevé».

L'ÉCHEC MORAL LAISSE L'ORDRE MONDIAL AU BORD DE L'EFFONDREMENT

De son côté, l'ONG Amnesty International a souligné dans son rapport annuel que l'ordre mondial construit à partir des ruines de 1945 est «sur le point de s'effondrer» en raison de l'agression sioniste contre Gaza et de «l'échec» de la communauté internationale à mettre un terme à la violence dans l'enclave palestinienne. «Pour des millions de personnes dans le monde, Gaza symbolise désormais l'échec moral total de nombreux architectes du

système de l'après-Seconde Guerre mondiale», souligne Amnesty dans un rapport annuel.

La secrétaire générale d'Amnesty, Agnès Callamard, a déclaré que les Palestiniens vivaient une «version bien plus violente et destructrice» des événements de 1948, au cours de laquelle de nombreux Palestiniens ont été déplacés.

M^{me} Callamard a déclaré que la promesse post-1945 de «plus jamais ça» — incarnée dans des documents tels que la Convention sur le génocide et la Déclaration universelle des droits de l'homme, toutes deux de 1948 — «était menacée».

Le rapport d'Amnesty affirme que les «leçons morales et juridiques» de la Seconde Guerre mondiale «ont été déchirées en un million de morceaux» en 2023.

«Trop de personnes ont été plongées dans l'enfer auquel la génération de 1948 cherchait à mettre fin pour tou-

jours», a déclaré Callamard aux journalistes à Londres.

«Le système international qui a été mis en place après 1948 est sur le point de s'effondrer... Ces institutions ne fonctionnent pas parce qu'elles sont intentionnellement perturbées ou affaiblies par l'action d'Etats puissants», a-t-elle fait remarquer. Elle a déclaré qu'il y avait «des preuves croissantes» de crimes de guerre et un «risque irréfutable» de génocide, une question examinée par la Cour internationale de justice après une affaire intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste. Amnesty «prend très au sérieux le processus visant à déterminer si cela équivaut ou non à un génocide», a-t-elle déclaré.

34.262 MARTYRS ET 77.229 BLESSÉS

De leur côté, les autorités palestiniennes de la Santé ont indiqué hier que le bilan de l'agression génoci-

daire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 34.262 martyrs et 77.229 blessés depuis le 7 octobre 2023.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 6 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 79 martyrs et 86 blessés. Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.



Kamina Johnson Smith

La Jamaïque reconnaît officiellement l'Etat de Palestine

La Jamaïque a annoncé, mardi dernier, sa décision de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, et réitéré son appel à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023. «La Jamaïque continue de plaider en faveur d'une solution à deux Etats comme seule option viable pour résoudre le conflit (entre la Palestine et l'entité sioniste) de longue date. En reconnaissant l'Etat de Palestine, la Jamaïque renforce son plaidoyer en faveur d'une solution pacifique», a déclaré la ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Kamina Johnson Smith, dans un communi-

qué de presse. «Cette décision est conforme au ferme engagement de la Jamaïque envers les principes de la Charte des Nations unies, qui visent à établir le respect mutuel et la coexistence pacifique entre les Etats, ainsi qu'à la reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination», a-t-elle ajouté.

Johnson Smith a réaffirmé en outre le soutien de la Jamaïque à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza.»

La Jamaïque continue de soutenir tous les efforts de désescalade et d'établissement d'une paix durable dans la région», a-t-elle déclaré.

UNRWA

160 représentations de l'agence complètement détruites

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé que 160 représentations et bâtiments de l'agence dans la bande de Gaza ont été «complètement détruites», a rapporté l'agence Wafa. Il a souligné, lors d'une conférence de presse à Genève, au siège de l'organisation, qu'il a appelé le Conseil de sécurité à mener une enquête indépendante et à garantir que les génocidaires sionistes qui ont affiché un mépris flagrant du caractère sacré des bâtiments des Nations Unies, de leur personnel et de leurs opérations dans la bande de Gaza, soient tenus responsables de ces destructions.

Il a rappelé qu'à ce jour, 280 membres du personnel des Nations unies ont été tués. Plus de 160 bâtiments de l'UNRWA ont été endommagés ou complètement détruits, et au moins 400 personnes ont été tuées à l'intérieur alors qu'elles cherchaient une protection sous le drapeau de l'ONU. Nous avons également des informations selon lesquelles nos bâtiments, qui ont été évacués, ont été utilisés à des fins militaires et des arrestations ont également eu lieu. Nos employés ont été soumis à de mauvais traitements, voire à des tortures», a-il sou-

tenu. Il a souligné que le nombre moyen de camions entrés à Gaza a atteint 200 camions au cours du mois d'avril, et que l'entrée de camions a atteint son apogée lundi dernier, lorsque 360 camions sont entrés. Cela représente une tendance positive par rapport aux mois précédents, a-t-il déclaré.

De son côté, le gouvernement allemand a fait part, hier, de son intention de reprendre sa coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine. La décision a été annoncée par les ministères allemands des Affaires étrangères et du Développement dans un communiqué commun. Cela intervient après la publication, lundi dernier, du rapport final par le groupe d'examen indépendant dirigé par l'ancienne ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, affirmant que l'UNRWA reste «un acteur essentiel dans la fourniture d'une aide humanitaire vitale et de services sociaux essentiels», et est «irremplaçable et indispensable au développement humain et économique des réfugiés palestiniens».

«Pour soutenir ces réformes (recommandées par le groupe d'examen) le gouvernement allemand poursuivra bientôt sa coopération



avec l'UNRWA à Gaza, comme l'ont déjà fait l'Australie, le Canada, la Suède et le Japon, entre autres», ont indiqué les ministères dans le communiqué.

L'UNRWA fait face à des difficultés financières et des blocages de l'entité sioniste qui a accusé (sans fournir de preuves selon le rapport publié lundi dernier) une douzaine de ses

13.000 employés à Gaza d'avoir participé à l'opération «Déluge d'al-Aqsa», le 7 octobre 2023. Cela a conduit de nombreux pays donateurs à suspendre brusquement leur financement à l'agence, menaçant ainsi ses efforts visant à fournir une aide désespérément nécessaire à Gaza, où l'ONU a mis en garde contre une famine imminente.

SÛRETÉ D'ALGER Démantèlement d'un réseau de cambrioleurs

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre le trafic de drogue de la 2^e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar, ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le vol de bijoux, apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya d'Alger. Ce réseau, qui a tenté de s'introduire par effraction à l'intérieur d'une bijouterie, a finalement été neutralisé. Les éléments de la police judiciaire de Bab Ezzouar ont procédé à l'arrestation de quatre suspects dans cette affaire, âgés entre 31 et 39 ans, originaires de la wilaya d'Alger. Cette opération fait suite à une plainte déposée par un commerçant concernant le vol de sa bijouterie. L'intensification des recherches et l'exploitation des moyens techniques ont été déterminants dans l'identification du suspect et de ses acolytes qui ont utilisé des outils électriques pour fracturer la porte en aluminium et découper l'armoire contenant les bijoux et les pierres précieuses. L'opération s'est soldée par «le démantèlement du réseau criminel composé de 4 individus et la récupération de 1,5 milliard de centimes, une scie électrique, des carnets de chèques bancaires et des cachets d'une société». Les suspects ont été déferés devant le parquet territorial compétent sous plusieurs chefs d'inculpation, notamment association de malfaiteurs, récidive et dissimulation d'objets volés.

■ S. S.

TAMANRASSET

9 morts et 13 blessés dans le dérapage d'un véhicule



Neuf personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi dernier en début de soirée dans le nord de la wilaya de Tamanrasset, ont indiqué les services de la Protection civile dans un bilan préliminaire. L'accident s'est produit sur la Route nationale, à une centaine de kilomètres du village d'Arak en allant vers la commune d'In Amguel suite au dérapage puis le renversement d'un véhicule utilitaire, entraînant la mort de 9 personnes et des blessures à différents degrés de gravité à 13 autres, dont une femme, selon la même source. Les blessés avaient reçu les premiers soins sur place par l'équipe d'intervention de la Protection civile avant d'être évacués en urgence vers l'hôpital de Tamanrasset, alors que les corps des victimes ont été transférés vers la morgue du même établissement hospitalier, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

EXERCICES PHYSIQUES ET MUSCULATION

De l'aérobic au fitness

DE L'AÉROBIC AU FITNESS, DE GRANDS PAS ONT ÉTÉ ACCOMPLIS PAR LA GENT FÉMININE EN ALGÉRIE. EN EFFET, ELLES SONT NOMBREUSES À VOULOIR REMODELER LEUR CORPS EN PRATIQUANT DU SPORT. La plupart des femmes rencontrées dans les différentes salles de sport et de remise en forme sont unanimes à dire que le sport est devenu un véritable style de vie, qui contribue massivement au changement du regard de la société.



La musculation a toujours été réservée aux hommes, un véritable symbole de force au masculin, mais aussi un atout physique qui dévoile l'élégance. Désormais, la musculation est devenue également très populaire auprès des femmes, en raison de ses résultats positifs sur le physique, la santé, et le moral. D'ailleurs, certains spécialistes révèlent que les femmes surpassent à hauteur de 30% les hommes en termes d'endurance lors des exercices de conditionnement physique au quotidien, et sont aptes à absorber plus d'oxygène que les hommes. «Les muscles des femmes absorbent plus rapidement de l'oxygène du sang et ont des capacités d'effectuer des exercices de fitness plus longs et plus efficaces que les hommes», nous révèle la gérante de la salle de sport «Costa-Blue» à Ain Benian.

Pour l'ensemble des coaches, le sport n'est plus réservé aux hommes. Nahla, une jeune fille de 23 ans, raconte qu'elle a commencé à pratiquer la musculation, pour modeler son corps, il y a environ deux ans. Influencée par ses amies qui l'ont encouragée, elle a fait des séances de musculation, son hobby favori. Pour ces filles, le mot d'ordre est d'avoir un corps sculpté et en bonne santé. Et pour mettre en valeur leurs vêtements, elles travaillent sur des points et des zones bien précis sur le corps comme les épaules, le ventre et les hanches. Selon ces sportives, il faut changer les mentalités et corriger les idées selon lesquelles la musculation est mauvaise pour la femme. «Il faut élaborer un programme spécifique, suivre les étapes et adopter une alimentation «healthy», sous la direction d'un coach professionnel», note Kenza, fonctionnaire dans une institution, qui suit à la lettre ses séances de culture physique. «Le choix doit se faire selon la réputation de la salle et l'encadrement, car l'entraîneur doit être qualifié et doit aussi connaître les règles et les méthodes

de base en fonction du métabolisme de chacune des sportives afin d'éviter de s'exposer à des blessures graves, dont les déchirures musculaires qui surviennent souvent lors de l'utilisation de matériels ou d'appareils ou équipements lourds comme la levée des poids», explique-t-elle. Pour l'ensemble des femmes, il est important, en cette époque, d'avoir une bonne forme physique et être bien structurée surtout.

Pour Rana Rabaz, gérante de la salle sport «Atlantic sport», le nombre de femmes inscrites dans le bodybuilding est en constante évolution, particulièrement chez la tranche d'âge 20 et 30 ans. «Ce genre d'exercice augmente le taux métabolique chez les filles 24h sur 24h et modifie l'apparence», explique-t-elle. Elle précise également que l'activité sportive diffère selon le sexe, l'âge, le poids et la morphologie du corps. «Les hommes ont la capacité de développer rapidement leurs muscles, contrairement aux femmes, qui se focalisent surtout sur la minceur», dit-elle. S'y ajoute aussi cette catégorie de filles qui pratiquent le sport pour maintenir leur «good mood» (bonne humeur), et viennent en salle pour se détresser, oublier les pressions occasionnelles lors du travail, réduire les calories et changer le style social, en nouant des amitiés, faire de nouvelles connaissances et adopter un new look. «La pratique du sport est passée de l'habitude saine à un mode moderne», note le coach. Elle rassure que la musculation n'est pas un sport dangereux, mais elle doit répondre aux normes, selon des pratiques saines.

ATTENTION AUX CONSÉQUENCES INSOUPÇONNÉES !

Sur la question relative aux bienfaits de la musculation chez la femme, le docteur Adem Khellaf, médecin de sport à Staouéli, admet : «La musculation est favorable pour les femmes qui souhaitent perdre des graisses et se tonifier. Une routine d'exercice devrait présenter de

nombreux avantages, et elle est particulièrement bénéfique pour les femmes qui ont un excès de graisse autour de l'abdomen», ajoute-t-il. Il préconise, dans ce contexte, de pratiquer le yoga, le renforcement musculaire mais aussi la natation, le squat et la course à pied qui permettent de perdre de la masse grasse tout en se musclant. «Pratiquer la musculation de manière régulière permet de sculpter son corps, d'être plus tonique et d'adopter une hygiène de vie plus saine, et développe le sentiment de la confiance en soi, qui est un aspect important dans notre société où l'image tient une place importante», fait-il savoir.

Pour ce qui est des méfaits de la musculation, le spécialiste met en garde contre les blessures musculaires et articulaires, les troubles alimentaires, les mouvements incorrects et la charge excessive. «Le repos fait partie de l'entraînement du sportif pour une bonne performance», recommande le médecin. «Il est impératif de faire attention aux troubles alimentaires dont l'anorexie et la boulimie qui interviennent en cas de pression pour atteindre un but précis», précise-t-il. Selon le spécialiste, il faut faire attention et agir étape par étape, équilibrer les repas et suivre le programme d'un nutritionniste spécialisé. «La musculation excessive peut s'avérer très dangereuse, particulièrement lors de prise d'amphétamine ou de compléments alimentaires sans ordonnance.»

Pour le docteur Khellaf, l'amphétamine est un stimulant du SNC qui induit une hypertension et une tachycardie, et est à l'origine d'une énergie accrue, qui coupe l'appétit, couvre la sensation de fatigue et induit de l'insomnie. Il préconise d'éviter tous stimulants, et favoriser la pratique d'une activité sportive naturelle, accompagnée d'une alimentation équilibrée et saine pour une évolution progressive sans danger et pour l'homme et pour la femme.

■ Rym Harhoura

FESTIVAL DES SPORTS DE LA WILAYA D'ALGER

Des activités pour tous

La première édition du Festival des sports de la wilaya d'Alger, dont l'ouverture est prévue aujourd'hui 25 avril jusqu'au 27 du même mois, et qui se déroulera dans cinq sites différents de la capitale, devrait enregistrer une affluence record d'environ un million de visiteurs, selon les organisateurs. Plusieurs activités sportives, collectives, individuelles, aquatiques et traditionnelles sont inscrites au programme de ce festival, organisé par la wilaya d'Alger, sous le patronage du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«On s'attend à ce qu'il y ait près d'un million de visiteurs à travers les cinq sites qui ont été retenus pour abriter ce Festival», avait indiqué Ali Mokrani, un cadre de la wilaya d'Alger, lors d'une conférence de presse tenue aux Sablettes (Hussein Dey), un des cinq sites réquisitionnés pour l'événement. Les quatre autres sites sont : le Parc urbain de Bab Ezzouar, Oued El Harrach (Vers Bentalha), le Parc zoologique de Ben Aknoun et le jardin

des Grands Vents, relevant du Parc Dounia à Ouled Fayet, avec différentes activités sportives dans chaque site. Le plus gros des activités aura lieu aux Sablettes, sur un espace de 6,4 kilomètres, notamment, la série de jeux traditionnels, appelée «Les Jeux d'autrefois», prévue les 25, 26 et 27 avril, ainsi qu'une course pédestre, appelée «Course des hirondelles», qui aura lieu le 26 avril.

Le site de Oued El Harrach, lui, s'étendra sur près de 18 kilomètres, vers Bentalha, alors que les espaces réquisitionnés sur les autres sites, à Ben Aknoun, Ouled Fayet et Bab Ezzouar s'étendront sur plusieurs hectares. Plusieurs activités aquatiques sont également prévues aux Sablettes, notamment un Aquathlon Swim & Run (25 avril), un triathlon juniors, Elite et Master le 26 avril et un duathlon, le 27 avril, qui sera destiné uniquement aux jeunes de moins de 15 ans. «En tout, il y aura près de 70 activités, entre disciplines sportives et activités de divertissement, et elles seront destinées à toutes les catégories d'âge, ainsi

qu'aux personnes aux besoins spécifiques. La particularité, c'est qu'aucune compétition qui ne possède pas de caractère officiel ne sera inscrite. Ce sera un pur divertissement pour tous, et même les visiteurs auront le droit de participer», a poursuivi Mokrani. De son côté, le conseiller du wali d'Alger et membre du comité d'organisation, Réda Doumi, a précisé que parmi les sites réquisitionnés «il y aura sept grands terrains pour le football, et 10 autres terrains pour le basket-ball, le handball et le volley-ball, ainsi que plusieurs circuits pour la course à pied.

Il y aura également des espaces qui seront dédiés à la pratique des arts martiaux et différents sports de glisse et d'escalade», a-t-il ajouté. A travers ce festival, les organisateurs espèrent lutter contre la délinquance, en attirant les jeunes vers des activités «saines», même s'ils ne sont pas affiliés à un club ou à une association sportive. Près de 20 espaces ont été réquisitionnés au niveau du site de Oued El Harrach, dont une grande majorité pour les plus jeunes,

alors que le site de Bentalha sera consacré à des courses d'endurance pour les chevaux. Outre les moyens matériels, et pour veiller au bon déroulement de l'événement, les organisateurs ont mobilisé plus de 400 encadreurs, représentant 40 Ligues et associations sportives. Concernant leurs déplacements pendant le festival, Mokrani a assuré que les visiteurs bénéficieront du «transport gratuit à bord des bus de l'Etusa» les vendredi et samedi, de 7h du matin à 19h. D'après lui, les visiteurs pourront prendre ces bus à quatre endroits différents, à savoir Rouiba, Sidi-Abdallah (Zéralda), Birtouta et la place du 1^{er}-Mai, à Alger-Centre.

«Le transport sera gratuit également pour les étudiants, qui pourront prendre le bus directement à partir de leur résidence universitaire» a-t-il «ajouté. Par ailleurs Mokrani a annoncé que ce festival sera organisé au mois d'avril de chaque année, avec de nouveaux espaces de divertissement et de nouvelles activités sportives.

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Coup d'envoi hier de la 4^e édition

De notre envoyé spécial : **Hakim Metref**

LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS, SORAYA MOULOUDJI, a donné, dans la soirée d'hier, au théâtre régional Azeddine-Medjoubi, le coup d'envoi de la 4^e édition du festival du film méditerranéen d'Annaba (FFMA), inscrit sous le slogan «Nouvelle vision».

Quelque 70 films, réalisés entre 2022 et 2024, représentant 18 pays du bassin méditerranéen concourront pour le sacre du festival la «Gazelle d'Or», d'une valeur de 15.000 dollars, pour le long métrage, et 5.000 dollars pour le court métrage et le documentaire. Un public nombreux était au rendez-vous, dès le début de l'après-midi, pour assister à la cérémonie du «Tapis rouge», qui a vu défiler les participants au festival, entre réalisateurs, producteurs et comédiens. Nombreux sont venus acclamer leurs idoles et prendre des photos souvenirs avec eux. Les comédiens algériens se sont prêtés au jeu de leurs fans, à l'image de Hacen Kechache, Mohamed Rachid,

Rym Takoucht, Hichem Mesbah, Akram Bendaoud, Hacen Benzerari, Fouzia Tougourt, Djam, Petit Moh, Khaled Ben Aïssa. A noter également la présence du comédien français Smaïn. Les artistes ont également fait des déclarations à la presse avant de rejoindre la grande salle du théâtre Azeddine-Medjoubi.

Lors d'une conférence de presse animée, hier matin à l'hôtel Seybouse, le jury du long métrage, présidé par le réalisateur et scénariste iranien, Nouri Bilge Ceylan, a qualifié le festival d'«événement important, qui regroupe pour cette édition, un grand choix de films de grande qualité».

Justine Barda, venue des Etats-Unis, membre du jury du Festival pour les longs-métrages, initiatrice d'une plateforme numérique spécialisée dans la diffusion de films du monde entier à destination du public des USA, après avoir rappelé que les festivals de cinéma «sont l'occasion de présenter des œuvres cinématographiques et de découvrir de nouveaux talents», a estimé que le retour du Festival du film méditerranéen d'Annaba, «devenu une tradition cinématographique», représente «un acquis très important pour le développement du septième art». La 4^e édition du festival du film méditerranéen d'Annaba rend également hommage au cinéma italien, pays invité d'honneur de cette édition, à travers la thématique «130 ans de cinéma italien».

Une conférence, intitulée «130 ans de cinéma italien à travers le



regard des critiques», sera animée le 28 avril, par des critiques et spécialistes du cinéma. Une exposition, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), est également organisée au théâtre régional d'Annaba, et met en exergue les principales étapes du cinéma italien, quelques grands ré-

alistes, son palmarès ainsi que les plus importantes coproductions algéro-italiennes.

C'est également par un film italien, «Vers un avenir radieux», de Nanni Moretti, que le festival a ouvert ses projections, qui se poursuivront jusqu'au 30 du mois en cours. Un programme dédié à la

Palestine et au cinéma palestinien, titré «Viva Palestina», est aussi au programme de ce 4^e FFMA, et donnera la parole à des comédiens et réalisateurs palestiniens, qui aborderont le 7^e art et son rôle dans la résistance contre l'aliénation identitaire et la préservation de la mémoire.

■ H. M.

CONCOURS «ANNABA FILM INDUSTRY»

Accompagner les jeunes cinéastes

Le concours «Annaba Film Industry», organisé en marge du 4^e Festival du film méditerranéen à Annaba, sera une «expérience pionnière» pour découvrir de nouveaux talents et accompagner les jeunes cinéastes, ont indiqué les organisateurs. Dans le cadre de cette compétition qui reflète, selon la même source, la volonté de ce festival méditerranéen de devenir un «contributeur de l'industrie cinématographique», pas moins de 12 productions, dont 7 algériennes, ont été sélectionnées pour y participer.

Le concours sera consacré aux domaines du «développement de scénario» et de la «production de films», a-t-on encore indiqué, ajoutant que les lauréats bénéficieront d'un «accompagnement» et d'un



«soutien» durant le festival. La manifestation culturelle donnera également lieu à un programme de formation sous forme de sept ateliers destinés à former 70 jeunes aux métiers de l'industrie cinématographique (production, réali-

sation, bande sonore, direction photo, direction d'acteurs et écriture de scénario), en plus d'un masterclass qui leur permettra d'interagir et de s'imprégner des expériences de grands noms dans les domaines de la musique de film et de la production cinématographique, notamment celles du musicien international algérien, Safi Boutella, et du producteur italien Daniele Urciuolo.

Le festival comprend enfin un programme destiné à mettre en valeur le cinéma féminin méditerranéen à travers la projection de 5 films dont «Les filles d'Olfa» de la Tunisienne Kaouther Ben Hania, en plus de projections spéciales consacrées au cinéma palestinien avec un total de sept courts-métrages.

FESTIVAL «IMEDGHASSEN» À BATNA Une manifestation dédiée aux courts-métrages

La ville de Batna accueillera, du 11 au 15 mai prochain, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, la 4^e édition du Festival international «Imedghassen» du cinéma, consacré aux courts-métrages de fiction, selon un communiqué publié par les organisateurs de la manifestation. La cérémonie d'ouverture du festival, organisé par la coopérative culturelle «El-Lemsa», en coordination avec l'association «Thaziri» pour la culture et les arts, aura lieu dans la salle de spectacle du théâtre régional Salah-Lembarkia de Batna, précise le document. 21 courts-métrages de fiction seront projetés les 12, 13 et 14 mai à la cinémathèque de Batna, au centre-ville, dans le cadre d'un concours doté de huit prix, en plus de la projection de films palestiniens en solidarité avec le peuple de Palestine et ce, lors de la présen-



tion de longs-métrages programmés hors compétition. Le communiqué ajoute que 3 ateliers de formation, dédiés aux métiers du cinéma (écriture de scénarii, réalisation, jeu d'acteur) seront organisés au profit des jeunes amateurs du 7^e art.

Des invitations ont été adressées à des invités d'honneur d'Iran, de Serbie, de Bulgarie, en plus de 25 artistes algériens, pour assister au festival qui mettra à l'honneur d'illustres noms du cinéma algérien. L'événement donnera lieu, grâce à la collaboration du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel, à des projections de films dans les villes de Merouana, de Timgad et d'El Madher. Des visites de découverte seront aussi organisées à l'intention des participants et des invités du festival dans plusieurs sites archéologiques et touristiques de la wilaya.

EXPOSITION DE YASMINE MEBTOUCHE AU CCU

Scènes de détresse et de souffrance

Une vingtaine d'œuvres sont accrochées aux murs de la salle d'exposition du Centre culturel universitaire (CCU) des sciences humaines, situé à quelques pas de la mosquée «El Rahma». Yasmine Mebtouche sous le thème « dans l'ombre de l'humain » présente ses tableaux jusqu'au 4 mai prochain. Autodidacte, l'artiste n'a pas suivi une formation en art mais dit avoir commencé le dessin dès l'âge de 4 ans, à l'école primaire où elle s'est mise à réaliser de courtes bandes dessinées et à écrire plusieurs histoires basées sur la fantaisie et l'aventure. Dans sa première exposition individuelle, Mebtouche dévoile des dessins qui sont, pour la plupart, des portraits ou des scènes de détresse et de souffrance accompagnées de poèmes qu'elle a composés.

Ses vingt dessins poignants réalisés sur de simples feuilles blanches offrent au visiteur une expérience visuelle et émotionnelle qui transporte au cœur des souffrances des personnages représentés. A travers l'exposition, confie-t-elle, elle espère «aider les gens à regarder les sujets souvent cachés des traumatismes, de la violence et de la mort». «J'ai conscience que ce sont des sujets qui peuvent être déprimants,

mais pour moi ces souffrances font partie de la vie et ont besoin d'être davantage mises en avant», a-t-elle poursuivi. Selon elle, le choix du matériel et les petites dimensions relève de l'usuel et du pratique. «J'ai toujours estimé que l'art ne nécessite pas de grands moyens. Le papier, bien que trop fin et aux dimensions petites, m'a paru, dès lors, un choix naturel et une habitude et j'ai tendance à travailler avec du matériel accessible», a-t-elle renchéri. Son intention principale est de mettre en avant le retrait ou la disparition de la bonté de l'humanité face à des événements traumatisants et violents sans les définir de manière explicite.

Tout en laissant place à l'interprétation personnelle, la peintre tente d'inciter le visiteur à réfléchir sur des thèmes profonds tels que la nature humaine, la résilience et les conséquences des traumatismes sur l'humain. L'artiste a puisé son inspiration de documentaires et articles historiques, d'œuvres cinématographiques et témoignages relatifs au génocide rwandais de 1994, au massacre de Nankin en Chine et à la Première Guerre mondiale qui, pour elle, a marqué un tournant dans l'histoire humaine. «Les témoignages réels et les œuvres

créées où adaptées par des hommes qui ont réellement connu l'horreur m'ont beaucoup bouleversée et inspirée», explique-t-elle. Sans se rattacher à un style artistique bien précis, elle se laisse porter par le crayon et suit son instinct pour tenter d'aider les gens à regarder la souffrance en sachant qu'ils ne sont pas seuls.

«Dans l'ombre de l'humain» se veut en somme une interprétation artistique des traumatismes, des souffrances que l'être humain endure, et qu'il enfouit dans l'ombre de son existence. En exposant des réalités souvent cachées, l'artiste espère sensibiliser le public à la complexité de l'expérience humaine et à la nécessité d'aborder ces sujets avec compassion et réflexion.

■ Souha Bahamid



Mots fléchés

Donner un éclat au visage	Absence d'infection	Note	En passant par	Electrodes
Service fourni	Oiseau raté	Explosif	Capitale des Pharaons	Cri d'encouragement
↳	↓	↓	↓	↓
Ainsi soit-il			Aura	
Parole stupide			Rendre violet	
↳			↓	
Adverbe		Ceinture japonaise		Quartiers de Tolède
Conifère				Image pieuse
↳				↓
	Perplexe			Extraordinaire
	Reptiles carnivores			↓
Bugle		Père de Jason		
Titre ottoman		Crochets		Ronge lentement
↳				↓
	Infinitif		Patriarche	
	Intente		Gaz intestinaux	
Bovides sauvages				
Mélee en remuant		Crainte		
		Préposition		
↳				
			Amante de Zeus	
			Berné	
Accord				
Anneaux de cordage				
↳				
			Noir de fumée	

Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALLEMENT

- I- Sympathie pour les étrangers.
- II- Etonnante. Dorures.
- III- Déclivité. Vieux.
- IV- Expression du rire. Epoque.
- V- Horrible. Note.
- VI- Autorise. Appellation.
- VII- Prendre à loyer une nouvelle fois.
- VIII- Eurent le courage de. Possessif
- IX- Brame. Etoffe précieuse.
- X- Personnel. Jeune daim.

VERTICALEMENT

- 1- Poisson coloré du Mexique.
- 2- Chef-d'œuvre de Virgile.
- 3- Négatif. Imaginaire.
- 4- Lapis-lazuli.
- 5- Bavarde. Fleuve africain.
- 6- Hélium. Poursuivons en justice.
- 7- Mesure agraire.
- Etat d'Amérique.
- 8- Cellule maçonnique. Eclot.
- 9- Colère. Quitter un lieu.
- 10- Foule nombreuse. Baudet.

Sudoku

				7				9
5		2	6		4	1	3	
	6					2		
4	8			3	1	5		
					5		1	
		1		2		7	8	
		5			7			
9	7				6	3		8
						4		2

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

4	15	16	4	15	10	1	8	21	1
R	O							G	
14	13	16	1	4	1		1	15	8
	C								
5	20		19	1	6	14	20	7	1
10	4	21	1		1	16	8	20	
6	14	1	8	9		1	3	14	4
20	8		16	10	12		15	6	1
14	20	9	14		20	21	14	6	1
4		16	9	14	21	20	8	1	9
1	3	10		8	15	14	9	1	
9	1	13	20	8	16	1		9	14

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Donner un éclat au visage	Service fourni	Ainsi soit-il	Parole stupide	Adverbe	Conifère	Bugle	Titre ottoman	Bovides sauvages	Mélee en remuant	Accord	Anneaux de cordage
Service fourni	Service fourni	Ainsi soit-il	Parole stupide	Adverbe	Conifère	Bugle	Titre ottoman	Bovides sauvages	Mélee en remuant	Accord	Anneaux de cordage

Sudoku

1	4	3	5	7	2	8	6	9
5	9	2	6	8	4	1	3	7
7	6	8	1	9	3	2	4	5
4	8	9	7	3	1	5	2	6
2	3	7	8	6	5	9	1	4
6	5	1	4	2	9	7	8	3
8	2	5	3	4	7	6	9	1
9	7	4	2	1	6	3	5	8
3	1	6	9	5	8	4	7	2

Mots codés

R	O								
I	C								
V	A								
U	R								
L	I								
A	N								
I	A								
R	E								
E	M								
S	E								

Grille muette

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	X	E	N	O	P	H	I	L	I
II	I	N	O	U	I	E	O	R	S
III	P	E	N	T	E	A	G	E	S
IV	H	I	R	E	R	E	A		
V	O	D	I	E	U	S	E	S	I
VI	P	E	R	M	E	T	N	O	M
VII	H	H	R	E	L	O	U	E	R
VIII	O	S	E	R	E	N	T	A	
IX	R	E	E	S	A	T	I	N	
X	E	L	L	E	S	H	E	R	E

LES COURSES À ZEMMOURI



LE CHEVAL DU JOUR
10-Brooklyn Fligny

LE COUP SUR PLACÉ
8-Eclaireur

LE JOKER DE CHARME
2-Humphrey

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
8-10-6-2-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

8-Eclaireur / 10-Brooklyn Fligny / 6-Dune Mesloise / 9-Vic d'Yvel / 12-Fuego Poterie / 7-Eliseo Dairpet / 4-Colibri du Vivier / **En H. S : 8-10-6-9-X**

TURF

HORIZONS • Jeudi 25 Avril 2024

Un troisième échelon bien garni

Il faudra se triturer les méninges afin de dégager des lignes de jeu fiables susceptibles de nous éclairer sur l'issue finale de l'épreuve phare de cette joute hippique de ce jeudi à l'hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri qui regroupera au même rond de présentation douze trotteurs aux fortunes diverses qui s'aligneront sous les ordres du starter dans le prix Ulfie Mery. Une course qui comprend trois poteaux de départ avec un seul trotteur au premier échelon, le hongre bai de 14 ans, Ami Pierrot qui n'a pas couru depuis le meeting d'été dernier et qu'on a dû certainement engagé pour gonfler le nombre de partants. Le second poteau positionné aux 2.525 mètres, réunira quant à lui cinq trotteurs sur la même ligne de départ. Au troisième poteau il y'aura six trotteurs de bonne qualité à s'élancer des 2.550 mètres, ce qui n'est pas là une mince affaire car il faudra user de dextérité et de maîtrise afin de synchroniser dans le même tempo le départ d'autant de coursiers, où gêne et bousculade peuvent être de la partie. Aussi, ce ne sera pas gagné d'avance, car il ne faut pas perdre de vue que les récurrents faux départs d'il n'y a pas si longtemps de cela, surtout lorsqu'une épreuve comprenait quatre échelons de départ, distants de 25 mètres, les uns des autres où 100 mètres séparaient le premier poteau du dernier. Toutefois, faisons confiance pour cela aux professionnels des courses, car maîtrisant parfaitement l'abécédaire propre aux chevaux toutes catégories confondues, mais les courses de sulky restent l'apanage de ces arrivées très souvent surprenantes où la seule alternative est d'avoir recours aux combinaisons élargies. De ce fait, c'est dire si nous sommes confrontés à des trotteurs qui vont nous donner du fil à retordre, tellement qu'ils nous ont habitués à des prestations en dents de scie, et cette incertitude qui les caractérise rajoute à la difficulté du pronostic où l'incertitude régnera jusqu'à l'ultime foulée où tous les coups sont permis. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic aux chevaux positionnés au dernier échelon où, à l'exception de Vipsos de Guez qui a tendance à trébucher parfois alors qu'il n'est pas dépourvu de moyens, mais qui reste capable sur la distance du jour de réaliser une belle opération dans cette épreuve qui reste ouverte à toutes les éventualités, les autres concurrents possèdent chacun à sa manière des atouts pour venir figurer en bon rang à l'arrivée de l'épreuve qui nous intéresse et qui est ouverte aux 3 ans et plus trotteurs français, n'ayant pas totalisé en gains et places la somme de 500.000 DA depuis le 01.07.2023 à ce jour, avec recul de 25 mètres par tranche de 200.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition. Une avance de 25 mètres est accordée aux chevaux de 4 ans et de 50 mètres aux poulains et pouliches de 3 ans.

■ Y. S.



21

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL						
JEUDI 25 AVRIL 2024			15h30			
QUARTÉ-QUINTÉ			PRIX : ULFIE MERY TROT ATTELÉ			
			400.000 DA ● 2.500 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	DIST	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
Le Petit Haras	1	Ami Pierrot	M. Hamlil	2500	Propriétaire	Barré
A. Meziani	2	Humphrey	N. Tiar	2525	A. Boubakri	Le joker
A. Azzouz	3	Draga d'Alouatte	M. Benchouk	2525	N. Tarzout	Pas évident
M. Bechairia	4	Colibri du Vivier (o)	A. Sahraoui	2525	Propriétaire	Possible
D. Hamani	5	Asmine du Glanon	A. Bendjekidel	2525	R. Abderrazag	Aléatoire
M. Bechairia	6	Dune Mesloise	A. Benayad	2525	Propriétaire	A reprendre
A. Bendjekidel	7	Eliseo Dairpet (o)	A. Bendjekidel	2550	F. Bendjekidel	Des moyens
Haras El Nasr	8	Eclaireur	S. Fouzer	2550	R. Abderraâg	Peut vaincre
K. Rebah	9	Vic d'Yvel	A. Benhabria	2550	Propriétaire	Sur sa lancée
A. Azzouz	10	Brooklyn Fligny	N. Tarzout	2550	N. Tarzout	Logiquement
T. Chaâbane	11	Vipsos de Guez	H. Aguenou	2550	M. Chaâbane	Spéculatif
M. Bechairia	12	Fuego Poterie	S. Fouzer	2550	Propriétaire	Ne pas négliger

(o) : Cheval portant une œillère

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

8-Eclaireur
10-Brooklyn Fligny
12-Fuego Poterie
9-Vic d'Yvel
6-Dune Mesloise
7-Eliseo Dairpet

SECONDES CHANCES

4-Colibri du Vivier
2- Humphrey
11-Vipsos de Guez

OUTSIDERS

3- Draga d'Alouatte
5-Asmine du Glanon

ABANDONNÉS

1-Ami Pierrot

QUINTESCOPE



1-Ami Pierrot : Course de rentrée pour ce coursier modeste qui restait sur une longue série d'échecs et auquel on a dû faire appel pour augmenter le nombre de partants pour pouvoir organiser un pari mutuel urbain.

2-Humphrey : Sa dernière course qui s'est soldée par un distancement a été en quelque sorte une surprise pour ses différents preneurs, car il restait sur de très bons essais. Bien placé cette fois dans cette épreuve et confié à l'excellent driver N. Tiar il peut venir se racheter en bon rang à l'arrivée.

3-Draga d'Alouatte : Ce n'est pas un modèle de régularité, créant l'exploit épisodiquement, il faut reconnaître qu'elle n'aura pas la tâche facile dans cette épreuve face à des chevaux qui l'ont battue à plusieurs reprises à moins qu'elle ne se prévale de sa dernière sortie dans l'argent, car même son driver fétiche lui a préféré son compagnon d'écurie Brooklyn Fligny.

4-Colibri du Vivier : Idéalement placé de par les conditions de la course du jour, ce pensionnaire de l'efficace écurie M. Bechairia, ne devrait pas rencontrer de grandes difficultés pour venir occuper une place de choix à l'arrivée surtout qu'il est bien placé au premier poteau.

5-Jasmine du Glanon : Elle vient d'échouer lamentablement lors de ses deux dernières sorties alors qu'elle avait laissé entrevoir quelques belles choses au cours de ses débuts. Vu la forte opposition en présence, elle risque encore

une fois de ne pas pouvoir tenir la comparaison.

6-Dune Mesloise : Elle vient d'échouer à sa dernière sortie alors qu'elle restait sur de très bons résultats. À sa décharge son changement de drive qui peut cette fois être rectifié par sa reprise par son partenaire habituel, le talentueux driver A. Benayad qui devrait en toute logique la racheter en bon rang à l'arrivée.

7-Eliseo Dairpet : Malgré sa légère baisse de forme, ce trotteur à la peinture classique, qui affronte un lot qui logiquement ne devrait pas lui poser de gros problèmes, s'élancera cette fois avec de sérieuses ambitions pour venir terminer en très bon rang à l'arrivée surtout qu'il vient de terminer 2^e dans ce lot moins relevé que celui du jour.

8-Eclaireur : Deux sorties à son actif ponctuées par deux belles victoires dont la dernière sur la même distance du jour. Jugé sur ce qu'il vient de réaliser et sauf imprévus, il sera à ne pas en douter le cheval à battre de l'épreuve du jour.

9-Vic d'Yvel : Ce vieux cheval de 15 ans qui vient de signer une belle victoire sur 2.400 mètres et qui se produira sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire misera sur sa forme affichée pour venir briguer l'une des plus hautes marches du podium de l'épreuve qui nous intéresse.

10-Brooklyn Fligny : Rien que pour le choix de son excellent entraîneur driver N. Tarzout, ce hongre bai de 3 ans qui a terminé 4^e sur 2.600 mètres à sa dernière sortie fera partie, à ne pas en douter, des chevaux les plus en vue pour venir terminer en très bon rang dans la combinaison gagnante.

11-Vipsos de Guez : Il a tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties, mais ce n'est pas pour autant que l'on fera la passe sur ses chances car pour peu qu'il s'emploie correctement durant le parcours, il peut alors venir créer l'exploit du jour surtout qu'il relève d'un entraînement qui a plus d'un tour dans son sac.

12-Fuego Poterie : Ce protégé de l'excellente écurie M. Bechairia qui est représentée en force dans cette épreuve et qui malgré sa dernière sortie où il a terminé 7^e sur 2.600 mètres reste en mesure de venir sur la distance du jour et sur la qualité du lot en présence améliorer son dernier classement.

HANDBALL

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE (DEMI-FINALE)

AUJOURD'HUI À 20H À LA SALLE DE BIR EL DJIR : JES SKIKDA - ZAMALEK

Impossible n'est pas skikdi

LA 40^e ÉDITION DE LA COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS de Coupe de handball qui se déroule depuis le 18 du mois en cours à Oran a été marquée par une participation massive de nos clubs, soit cinq chez les garçons et deux chez les filles.

A l'issue des deux premiers tours, un seul club a sauvé l'honneur de la petite balle nationale suite à sa qualification aux demies prévues aujourd'hui. Il s'agit de la JES Skikda qui a composé son ticket après sa victoire mardi face au CRB Mila (26-18, mi-temps 12-07). Un succès qui a permis aux coéquipiers du maestro Bounab de donner rendez-vous aujourd'hui à 20 h à la salle de Bir El Djir au Zamalek d'Égypte dans une demi-finale qui promet.

Considéré comme l'éternel dauphin du Ahly du Caire, le Zamalek a montré depuis la finale perdue de la Supercoupe d'Afrique face au Ahly que son équipe est la seule sur papier qui peut tenir la dragée haute au meilleur club d'Afrique.

Avec comme locomotive le toujours jeune Ahmed Al Ahmar, les Rouge et Blanc ont géré la compétition match par match avec un rythme qui monte crescendo. La demi-finale face à la JESS sera une rencontre qui se

jouera sous le signe du faux pas interdit pour le deuxième représentant égyptien. En cas de défaite, il s'agira d'un échec cuisant pour la direction du club, dont l'objectif est de jouer la deuxième finale après celle de la Supercoupe.

Côté Skikda, c'est le soulagement total après avoir atteint l'objectif principal de se qualifier aux demies. Ce qui permettra quoi qu'il en soit aux poulains de Lakhdar Arrouche de figurer parmi les quatre meilleures équipes du continent.

En dépit de matches intenses notamment durant le tour préliminaire et durant le tour principal, les Skikdis ont su comment résister physiquement pour arriver à ce stade de la compétition. Il est clair que sur papier la balance se penche vers le Zamalek vu ce qu'a affiché jusqu'à présent le club en matière de jeu et de capacités à dominer outrageusement ses adversaires sans presser sur le champignon.

Toutefois, le sport à sept nous a habitués à de grosses surprises lorsque

des équipes outsiders savent défendre agressivement et assurer un bon pourcentage devant les buts, ainsi que de varier les glissements des balles en attaque. Quoi qu'il en soit, la JESS a réalisé l'essentiel et devrait jouer la demi-finale sans aucune pression et offrir au public oranais un match héroïque.

L'autre demi-finale opposera à 14h le Ahly d'Égypte à l'espérance de Tunis avec la faveur des pronostics pour les tuniques rouges.

■ Adel K.



Domination angolaise chez les dames

Rien ne semble arrêter les deux clubs angolais Primero de Agosti et Petro Atletico. Les représentants du handball de ce pays continuent de cartonner dans la Coupe des Coupes filles de handball à Oran. Les dernières victimes de ces deux ogres étaient nos deux clubs, le HBC El Biar et le FC Boumerdès. Les El-Biéroises ont fini par lâcher prise face à Petro Atletico (22-25) après avoir tenu le coup durant la première (12-12). L'équipe de Boumerdès a connu le même sort, mais avec une défaite sur un score fleuve (22-33, mi-temps 10-17). Deux désillusions qui ont précipité l'élimination des deux pensionnaires de l'élite, relançant ainsi le débat sur la nécessité d'établir un plan d'urgence pour une refonte générale de notre petite balle féminine. Un passage obligatoire afin que nos filles parviennent un jour à rivaliser en Afrique et ne plus se contenter de jouer les seconds rôles.

■ K. A.

CYCLISME

COMPÉTITION RÉGIONALE

Plus de 90 jeunes cyclistes attendus à Saïda



Une course régionale de cyclisme des jeunes catégories aura lieu vendredi prochain au centre-ville de Saïda, ont indiqué hier les organisateurs. Cette compétition de la petite reine, organisée par la Ligue de cyclisme de la wilaya de Saïda, en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, verra la participation de plus de 90 jeunes coureurs cyclistes en benjamins, minimes et cadets filles et garçons de 15 clubs de huit Ligues de wilayas de l'ouest du pays. Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 4 km au centre-ville de Saïda. Les écoles benjamins devront parcourir une distance de 4 km en un tour, les benjamins parcourront 8 km en deux boucles, les minimes trois tours et les cadets en quatre boucles. Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional de cyclisme.

GYMNASTIQUE

COUPE DU MONDE 2024

Kaylia Nemour sacrée aux barres asymétriques

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a été couronnée championne des barres asymétriques de la Coupe du monde 2024, à l'issue de la dernière étape qui s'est déroulée le week-end dernier à Doha, a indiqué la Fédération internationale de gymnastique (FIG). Nemour, médaillée d'argent aux Championnats du monde 2023, a survolé la compétition aux barres asymétriques, avec un score parfait de 90 après avoir réussi des routines à Cottbus (Allemagne), Bakou (Azerbaïdjan) et Doha (Qatar). Avec des marges de victoire de plus d'un

point dans plusieurs épreuves, la suprématie de Nemour aux barres asymétriques n'a jamais été remise en question, mais de solides performances à Bakou et à Doha ont également permis à l'Algérienne de 17 ans de terminer deuxième au classement à la poutre et aux exercices au sol. Les titres des séries de Coupe du monde sont réservés aux meilleurs gymnastes au cours de la série, qui comprennent des épreuves au Caire (Égypte), Cottbus (Allemagne), Bakou (Azerbaïdjan) et Doha (Qatar) cette année. Un titre par agrès à n'importe quelle Coupe du monde rapportait à un

gymnaste 30 points, la deuxième place 25 et la troisième 20 points, et ainsi de suite jusqu'à la 16^e place. Au cours de la série récemment conclue, les gymnastes éligibles ont également obtenu des points de qualification olympique lors d'un concours distinct pour la qualification à Paris 2024, mais chaque gymnaste a été pris en compte pour les points de classement pour la Coupe du monde. Les trois meilleures performances comptent pour le total final, ce qui fait de 90 le score ultime de la série de Coupe du monde. Dans les autres agrès, la poutre d'équilibre est devenue le

domaine de la médaillée d'or olympique de Tokyo, la Belge Nina Derwael, grâce à de solides performances au Caire, à Cottbus et à Bakou. L'Autrichienne Charlyze Moerz, qualifiée pour Paris 2024, qui a atteint la finale des exercices au sol lors des quatre Coupes du monde, a remporté le titre de la série à cet agrès. La championne des Jeux asiatiques, la Nord-Coréenne An Chang Ok a battu la Bulgare Valentina Georgieva pour le titre du saut de cheval féminin. Leurs performances en Coupe du monde ont également assuré aux deux gymnastes leurs billets pour Paris.

■ K. H.

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE – EN ÉCARTANT LE CS CONSTANTINE

Le MC Alger pour la 10^e fois en finale

Le MC Alger a assuré sa place en finale de la Coupe d'Algérie de football pour la saison 2023-2024, marquant ainsi la dixième participation de l'équipe dans cette compétition. Cela s'est produit après une victoire lors de la première demi-finale contre le CS Constantine, avec un score final de deux buts à un en prolongations, lors d'un match disputé mardi soir au stade Miloud-Hadefi à Oran.

Dans une enceinte impeccablement entretenue, mais sans spectateurs, suite à la décision de la Fédération algérienne de football d'imposer un huis clos pour ce duel entre le leader et le dauphin du championnat de Ligue 1, le CSC a pris un bon départ dès le coup d'envoi. Ils ont pris le contrôle du milieu de terrain, mettant ainsi la défense du MCA sous pression dès le début.

Le MCA, de son côté, semblait nerveux, se contentant de subir les attaques adverses sans vraiment menacer l'arrière-garde constantinoise. Cette dynamique de jeu a logiquement permis au CSC, dirigé par l'entraîneur Abdelkader Amrani, surnommé «Monsieur Coupe» pour ses cinq titres remportés dans cette compétition avec quatre clubs différents, d'ouvrir le score à la 20^e minute grâce à son défenseur international Madani, après que le VAR ait invalidé un penalty à la 6^e minute, accordé par l'arbitre Benbrahim. Il a fallu attendre la demi-heure de jeu pour voir les Vert et Rouge du MCA réagir, avec une première action dangereuse menée par Naidji, obligeant le gardien de but



Bouhalfaya à intervenir brillamment. Malgré cela, le score n'a pas changé jusqu'à la pause, laissant les Constantinois avec une avance précieuse.

En seconde période, les Mouloudéens sont revenus avec détermination pour égaliser, profitant du recul de leur adversaire. Ils ont réussi à égaliser à la 68^e minute par l'intermédiaire de l'Ivoirien Ouattara, mais ce but a été annulé par le VAR pour hors-jeu. Cependant, dix minutes plus tard, Ouattara a servi Zougrana qui a marqué, égalisant ainsi le score. Ce but a galvanisé les Algérois qui ont pressé pour trouver le but de la victoire, mais un arrêt crucial du gardien Bouhalfaya a envoyé le match en prolongations. La

domination du MCA s'est poursuivie pendant la première période des prolongations, avec deux occasions franches, mais un coup franc de Belaili a heurté la barre transversale et un but d'Ouattara a été annulé après vérification du VAR. Le suspense a perduré jusqu'aux dernières minutes où le capitaine du MCA, Abdellaoui, a marqué le but décisif, envoyant son équipe en finale et brisant les espoirs du CS Constantine. La bande à Patrice Beaumelle donne donc rendez-vous en finale au vainqueur du match entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, prévu hier soir au stade Nelson-Mandela à Baraki (Alger).

■ K. H.

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (24^e JOURNÉE)

Vers l'échappée du MCA

LA LIGUE 1 MOBILIS REVIENT CE WEEK-END avec au menu une 24^e journée qui s'étalera sur trois jours (vendredi, samedi et dimanche).

Un round a priori, favorable au MCA qui aura l'occasion de conforter sa place de leader et même de porter son avance à treize longueurs sur son poursuivant immédiat, le CSC forcé au repos après le report de sa rencontre contre l'USMA en raison de la participation des Usmistes aux demi-finales de la Coupe de la CAF. Mais encore faudrait-il que la bande à Patrice Beaumelle arrive à se défaire d'une coriace équipe du PAC, généralement difficile à manœuvrer. D'ailleurs, le CRB en sait quelque chose, lui qui a évité la défaite de justesse face au PAC n'était-ce le but égalisateur inscrit par Islam Belkhir dans les dernières minutes (82').

Revigorés par la qualification pour la finale de Dame Coupe, acquise mardi dernier face au CSC (2-1 après prolongations), les joueurs du Doyen



Photo : Larbi L.

devraient en tout cas user de leur expérience pour venir à bout des jeunes académiciens dans un derby qui promet beaucoup notamment en matière de spectacle et d'ambiance au stade 5-Juillet. De son côté, le CRB qui n'a pas encore dit son dernier mot dans la course au titre malgré un parcours mi-

tigé jusque-là, sera appelé à effectuer un périlleux déplacement du côté d'Oran où l'attend de pied ferme un onze du MCO, en quête de points pour sortir de la zone rouge.

Les gars de Laâkiba qui comptent encore une autre rencontre en retard n'ont plus le droit de lâcher d'autres

points s'ils veulent croire encore en leurs chances de décrocher un cinquième titre de rang. A Biskra, l'USB locale qui marque le pas après l'élimination en quarts de finales de la Coupe d'Algérie contre l'USMA, suivie d'une lourde défaite en championnat face au CRB (4-0), devra impérativement relever la tête et renouer avec la gagne. Les trois points sont d'une grande importance pour les enfants des Zibans d'autant qu'ils leur permettraient de se rapprocher de la barre des 36 points, synonyme de maintien. Reste à savoir si les joueurs de l'ESS, leur invité du jour vont l'entendre de la même oreille, eux qui auront certainement à cœur de poursuivre leur ascension au classement général et pourquoi pas arracher une place sur le podium ?

Défaits lors de la journée précédente, la JSS et le MCEB entendent profiter de l'accueil de l'USS et de l'USMK afin de rebondir et repartir de l'avant. Si les Becharis vont évoluer sur du velours face à une formation d'Oued Souf, pratiquement condamnée au purgatoire, les gars d'El Bayadh en revanche devront sortir le grand jeu pour mettre à mal des Khenchelis, capables du meilleur comme du pire. En

bas du tableau, l'ESBA, qui semble amorcer un nouveau départ depuis l'entame de la phase retour où il n'a concédé qu'une seule défaite, entend profiter de la venue d'une JSK totalement imprévisible afin de poursuivre son ascension au classement général.

On suivra également avec attention le duel des mal-classés entre l'ASO et le NCM. En grandes difficultés dans cette compétition, ces deux formations ont intérêt à se «révolter» si elles ne veulent pas compromettre leur avenir parmi l'élite.

■ Mehdi F.

Programme

Vendredi
El Bayadh : MCEB – USMK (16h)
Bechar : JSS – USS (16h)
Biskra : USB – ESS (16h)
Samedi
Chlef : ASO – NCM (16h) à huis-clos
Alger (20-Août-1955) : ESBA – JSK (16h)
Alger (5-Juillet-1962) : MCA – PAC (20h)
Dimanche
Oran : MCO – CRB (19h)

LA CAF A TRANCHÉ DANS L'AFFAIRE USM ALGER - RS BERKANE

Match perdu sur tapis vert pour les Usmistes

Coup de théâtre dans l'affaire du match USM Alger-RS Berkane, initialement prévu dimanche dernier à Alger pour le compte de la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Alors que tout le monde s'attendait à ce que les Usmistes obtiennent gain de cause à cause du refus des joueurs du club marocain d'entrer sur le terrain, la commission des compétitions de l'instance du football continental, réunie hier au siège de la CAF au Caire, a finalement décidé de sanctionner le représentant algérien en lui infligeant match perdu sur tapis vert (0-3). «Lors de sa réunion tenue le 24 avril, la commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système des licences des clubs a décidé ce qui suit : sanctionner le club USMA par un forfait de 0-3 pour le match n°129 USMA (Algérie)-RS Berkane (Maroc) de la TotalEnergies Coupe de la Confédération 2023/2024 et soumettre le cas au jury disciplinaire pour d'éventuelles sanctions additionnelles», indique une correspondance de la CAF adressée aux différentes parties impliquées dont la FAF. «Le

match retour RS Berkane (Maroc)-USMA (Algérie) de la Total Energies Coupe de la Confédération 2023/2024, au stade municipal de Berkane, à 20h00 (heure locale) le 28 avril 2024 est maintenu», a par ailleurs ajouté l'instance panafricaine.

Pourtant, l'attitude des Marocains qui voulaient coûte que coûte jouer avec les maillots floqués d'une carte du Maroc, englobant les territoires sahraouis occupés, va à l'opposé du droit international, bafouant ainsi toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux.

D'ailleurs, la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs stipule que «l'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la fédération nationale ou par la Fédération internationale

(le FIFA)». Selon l'article 50 de la Charte olympique (alinéa 2), «aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique». Un parti pris flagrant de la part d'une instance qui ne fait plus attention depuis belle lurette à ses propres lois et règlements lorsque les intérêts de certains cercles sont en jeu. L'affaire ne devrait toutefois pas en rester là. En attendant la seconde manche prévue dimanche en terre marocaine, la direction de l'USMA, soutenue par la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de faire appel de cette décision. «On a tout fait selon les règles qui régissent le football mondial. On ne va pas rester les bras croisés face aux provocations de l'équipe marocaine. On va se battre en mettant en évidence tous les artifices juridiques pour obtenir gain de cause. L'intérêt de l'Algérie est au-dessus de toute considération. On défendra les intérêts de l'USMA jusqu'au bout», avait déclaré le président de l'USMA, Kamel Hassena.

■ M. F.

COUPE DE LA LIGUE (RÉSERVE)

La finale se jouera le 10 mai

La finale de la Coupe de la Ligue de football (catégorie réserve) se jouera le vendredi 10 mai prochain, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), hier dans un communiqué. Le Bureau fédéral de la FAF, réuni mardi au siège de Dely Brahim, «a approuvé l'organisation de la finale de la Coupe de la Ligue (catégorie réserve), le 10 mai qui devra opposer le vainqueur du match ES Sétif-MC

Oran au vainqueur du match CS Constantine-JS Kabylie qui auront lieu le jeudi 25 avril», précise l'instance fédérale sur son site officiel. Le tenant du trophée est le MC Alger, vainqueur de la première édition disputée la saison dernière, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda.

Programme des demi-finales

Aujourd'hui
Stade Benabdelmalek-Ramdane
CS Constantine - JS Kabylie
16h00
Stade du 8-Mai 1945
ES Sétif - MC Oran 17h00

LICENCES DES CLUBS 2024

Alger accueillera un atelier régional du 30 avril au 2 mai

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné Alger pour abriter, du 30 avril au 2 mai, un atelier régional de licences des clubs 2024, a-t-elle annoncé hier dans un communiqué publié sur son site officiel. Le premier atelier a été ouvert mardi dernier à Nouakchott en Mauritanie, et s'étalera jusqu'à jeudi 25 avril. «Plusieurs associations membres de la CAF, sélection-

nées par groupe linguistique francophone, participent à cet événement pour échanger sur les meilleures pratiques, les méthodes de mise en œuvre, les réussites et les défis, ainsi que pour discuter des prochains objectifs en ce qui concerne le système de licences des clubs en Afrique», précise le communiqué. Ces ateliers ont pour objectifs, entre autres, de «fournir des mises à jour liées

à l'utilisation de la plateforme CLOP pour la procédure d'octroi de licences des clubs, examiner l'état de mise en œuvre du système de licences des clubs dans les compétitions nationales des associations membres, veiller à ce que les associations membres soient prêtes à communiquer les décisions de licences avant la date limite fixée pour l'engagement des clubs dans les compétitions interclubs de la

CAF 2024-2024», ajoute la CAF. Les deux derniers ateliers régionaux au programme auront lieu à Addis-Abeba (Ethiopie) du 9 au 11 mai, et à Accra (Ghana) du 20 au 23 mai, souligne l'instance continentale. «La CAF profitera également de l'occasion pour engager et fournir une formation CLOP aux clubs locaux de chacune des 4 associations membres hôtes», conclut le communiqué.

■ Rachid Hammoutène

JS KABYLIE

Ould Ali rend visite à l'équipe fanion

Le nouveau président du conseil d'administration de la SSPA/JSK, El Hadi Ould-Ali, n'a pas tardé à se mettre dans le bain du club. En effet, à peine installé, ce dernier est allé à la rencontre de l'équipe fanion en lui rendant visite avant l'entame de la séance d'entraînement d'hier. Accompagné de son prédécesseur Achour Cheloul, Ould Ali a tenu à rassurer les joueurs et les staffs quant à son soutien. «Ensemble, nous allons redorer le blason de ce grand club», a-t-il lancé aux joueurs, avant de leur afficher son entière disponibilité à les recevoir. «Mon bureau reste ouvert pour vous à tout moment», leur a-t-il lancé avant de leur rappeler aussi leur devoir «de tout mettre en œuvre pour voir la JSK occuper une place honorable avant de penser à la saison prochaine». Toutefois, il leur a précisé que «la saison 2024/2025 se prépare dès maintenant». Ould Ali a motivé les joueurs en les confortant quant aux moyens dont ils disposeront. «Mobilis est là pour vous donner tous les moyens dont vous avez besoin. A vous de vous montrer à la hauteur des attentes des supporters qu'on n'a pas le droit de décevoir en ayant cette rage de vaincre et cet esprit de conquérant à chacune de vos sorties». Dans une déclaration aux médias présents, Ould Ali a soutenu que tout sera mis en œuvre pour mettre en place une administration performante qui aura la lourde tâche d'assurer une bonne organisation au sein de toutes les sections notamment le football. Il a aussi indiqué que sa priorité va aussi à la communication. «Tous les canaux du club seront ouverts aux médias et aux supporters à l'effet d'éviter la culture de la désinformation», a-t-il insisté. S'agissant du renforcement du staff technique notamment les postes de directeur sportif et de manager pour lesquels les noms de Hakim Medane et de Karim Doudène circulent avec insistance, Ould Ali a indiqué que toutes les bonnes volontés qui veulent travailler dans le sens du redressement du club sont les bienvenues. «A ce stade de la discussion, je ne peux rien dire si ce n'est que je vais rencontrer beaucoup de personnes dont mon ami Hakim Meddane», a-t-il précisé. Notons enfin qu'en début d'après-midi, Ould Ali a eu à rencontrer l'équipe féminine de la JSK en attendant de le faire avec les jeunes de la réserve et des U15 qualifiés respectivement en demi-finale et en finale de la coupe d'Algérie.

Amnesty international épingle le Maroc

SULTANAT D'OMAN

Boughali rend une visite de courtoisie au Grand Mufti



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a rendu, hier à Mascate (Oman), une visite de courtoisie au Grand Mufti du Sultanat d'Oman, Cheikh Ahmed Ben Hamad Al-Khalili, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire. La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la visite officielle de Boughali au Sultanat d'Oman, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie dans ce pays, Ali Boughazi. A cette occasion, le Grand Mufti du Sultanat d'Oman a salué «les relations historiques liant l'Algérie et le Sultanat d'Oman», selon la même source. De son côté, Boughali a exprimé «ses remerciements au Cheikh pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés», lui souhaitant «santé et longue vie au service de la charia et de l'islam».

ATTAF REÇOIT LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE CANADIENNE DES COMMUNES



Promouvoir la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, hier à Alger, le président de la Chambre des communes du Canada, Greg Fergus, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, précise le communiqué, a permis d'examiner les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et les voies et moyens de les promouvoir à de larges perspectives, notamment à travers la relance de différents mécanismes offerts par la diplomatie parlementaire.

Les deux parties ont échangé, à cette occasion, «les vues et les analyses sur les développements de la situation politique, sécuritaire et économique dans la région sahélo-saharienne», et «évoqué la possibilité de concrétiser des projets conjoints dans le cadre de la coopération tripartite, au service des objectifs du développement durable dans cet espace», ajoute la même source. La délégation canadienne qui effectue depuis mardi dernier une visite de trois jours en Algérie, a été également reçue par le vice-président de l'APN, Moundir Bouden, et le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Canada, Mouloud Dehouche.

DE NOMBREUSES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL, notamment des atteintes aux droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, en particulier contre des personnes favorables à l'autodétermination du peuple sahraoui, ont été recensées en 2023 par l'ONG Amnesty international.



Dans son rapport annuel sur les droits humains publié hier, l'ONG souligne qu'à plusieurs reprises, les autorités marocaines d'occupation «ont réprimé la dissidence et restreint le droit à la liberté de réunion au Sahara occidental». Elle cite, à ce titre, le cas de la militante sahraouie Mahfouda Lefkir dont le domicile, situé dans la ville de Laâyoune occupée, a été placé sous surveillance, entre le 4 mai et le 20 juin, après que cette femme se soit rendue à Dakhla pour témoigner sa solidarité à des militants locaux. Le 4 septembre, premier jour de la première visite au Sahara occidental de Staffan de Mistura, envoyé personnel du

Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, les forces marocaines d'occupation «ont dispersé de force une manifestation pacifique organisée à Laâyoune» occupée, ajoute l'ONG qui affirme que les agents marocains «ont agressé physiquement et verbalement au moins 23 manifestants sahraouis». Selon cette ONG, le 7 septembre, à Dakhla, des membres des forces marocaines ont arrêté «arbitrairement» au moins quatre militants sahraouis, et «les ont maintenus en garde à vue au poste de police d'Oum Bir, dans cette même ville, pendant sept heures, les empêchant ainsi de rencontrer Staffan de Mistura». La politique de répression menée par l'occupant marocain a également empêché le 21 octobre, le Collectif des

défenseurs sahraouis des droits de l'homme (Codesa) de tenir son premier congrès national à Laâyoune. Même les étrangers n'ont pas échappé aux violations des droits humains pratiquées par le Makhzen. Le 14 mai, «en dehors de toute procédure régulière, les autorités marocaines ont expulsé de Laâyoune Roberto Cantoni, chercheur de nationalité italienne qui menait des recherches sur l'utilisation des énergies renouvelables au Maroc et au Sahara occidental», indique Amnesty. En outre, les militants marocains n'ont pas été épargnés par la politique de répression du régime. En mai, au moins cinq personnes étaient privées du droit de lire et d'écrire en détention, affirme l'ONG.

CONSEIL DE LA NATION

Une série de réunions pour l'examen du projet de révision du règlement intérieur

La commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation a tenu hier une réunion consacrée à l'examen de l'avant-projet de révision du règlement intérieur du Conseil, a indiqué un communiqué de cet organe législatif. Dans ce cadre, les membres de la commission ont convenu de «programmer une série de rencontres et de réunions à partir du mois prochain pour examiner l'avant-projet avant de le soumettre aux groupes parlementaires représentés au Conseil de la nation pour enrichissement, en vue de l'élaboration d'un document final consensuel du projet de révision du règlement intérieur et d'un accord au sein du Conseil de la nation, qui soit équilibré et conforme à la Constitution du 1^{er} novembre 2020, initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'Algérie participe à Abuja à une réunion africaine de haut niveau

L'Algérie a pris part aux travaux de la réunion africaine de haut niveau sur la lutte antiterroriste qui s'est tenue dans la capitale du Nigeria, Abuja, les 22 et 23 avril, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur,

des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. La délégation participant à cette réunion était conduite par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire, Larbi Merzoug, a précisé la même source. La réunion a été marquée par «une large participation de représentants des pays africains, d'organisations régionales et d'organismes onusiens», indique la même source ajoutant que «plusieurs axes liés aux moyens de renforcement de la coordination et de la coopération pour faire face au terrorisme et aux menaces sécuritaires communes ont été abordés». Larbi Merzoug a également rencontré, en marge des travaux de la réunion, le secrétaire général adjoint du Bureau des Nations unies contre le terrorisme (UNOCT), Vladimir Ivanovich Voronkov, conclut le communiqué.

DESTINÉS À LA SURVEILLANCE ET À LA DÉTECTION D'INCENDIES DE FORÊT

La compagnie Tassili Travail Aérien mobilise 12 avions

La compagnie Tassili Travail Aérien a mobilisé une flotte composée de 12 avions bombardiers d'usages multiples, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'exercice 2024, a-t-on appris auprès de cette filiale du groupe Sonatrach. Le chef de base de la compagnie Tassili Travail Aérien de Mostaganem, Ahmed Boubekri, a souligné mardi dernier, que la compagnie a acquis six avions Air Tractor AT 802, dont trois ont été livrés plus tôt, ainsi que deux avions livrés, mardi dernier, et un autre en septembre prochain. Sept avions du même type seront également loués, a ajouté le même intervenant, notant qu'en plus de ces avions destinés à la surveillance et à la détection d'incendie (équipés de caméras) et d'intervention rapide de lutte contre l'incendie, deux hélicoptères seront inclus lors de cette campagne pour un soutien logistique.



La Météo du
Jeudi 25 Avril 2024

Alger 21° ■ Annaba 23° ■ Constantine 22° ■ Oran 26° ■ Ouargla 26° ■ Tamanrasset 37° ■ Tindouf 37° ■ Illizi 34°



Fadjr 4.26
Dohr 12.47
Assar 16.30
Maghreb 19.34
Ichaâ 21.00



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
134,37DA	134,39DA
1 € ▼	1 € ▼
143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23